

La Chronique du

Sommet



Le 20^e Sommet: Un tournant décisif pour le COMESA

Juillet 2018

SOMMAIRE

Équipe éditoriale

Éditeur :

Mwangi Gakunga

Réviseur version française :

César Badogomba

Contributeurs :

Muzinge Nampito-Chibomba

Daniel Banda

Phillip Sipho Kambafwile

Conception graphique :

Phillip Sipho Kambafwile

Photographie :

Phillip Kambafwile

Daniel Banda

Mwangi Gakunga

Muzinge Nampito-Chibomba

Imprimée par : Printech Ltd

- 2 Le 20^e Sommet : Un tournant décisif pour le COMESA
- 4 Qu'apportent au COMESA les nouveaux venus : la Tunisie et la Somalie
- 5 Le tableau de bord et la voie à suivre
- 8 Un nouvel élan vers la mise en œuvre de la Zone de libre-échange numérique
- 9 Accord de paix historique entre l'Éthiopie et l'Érythrée
- 10 Le prochain Sommet se tiendra au Soudan
- 11 Un nouvel équipage aux commandes du Secrétariat
- 14 Leur message au Sommet
- 30 Une sauvegarde sucrière de plus pour le Kenya
- 31 De nouveaux membres au Comité des Sages du COMESA
- 32 Les lauréats des Prix Médias du COMESA sont fêtés
- 34 Communiqué final du Sommet



Le 20^e Sommet : Un tournant décisif pour le COMESA

Le vingtième Sommet des Chefs d'État et de gouvernement du COMESA, tenu les 18 et 19 juillet 2018, a constitué un tournant majeur pour la communauté économique régionale. L'élargissement du Marché commun, de 19 à 21 pays, a vu le retour d'un État membre fondateur, à savoir la Somalie, et l'entrée d'un nouveau, la Tunisie.

Au même moment, deux anciens ennemis jurés membres du COMESA, l'Éthiopie et

l'Érythrée, enterraient la hache de guerre et signaient une déclaration de paix conjointe. Pendant que progressaient les travaux des Organes directeurs et du Sommet du COMESA, des avancées diplomatiques majeures se déroulaient à Addis-Abeba et à Asmara.

« Les événements se déroulent à une vitesse fulgurante », s'est extasié l'Ambassadeur Beyene Russom d'Érythrée qui représentait son pays aux réunions des Organes directeurs ainsi qu'au Sommet. « Je

n'ai jamais rêvé que cela se produirait de mon vivant », a-t-il déclaré.

Parallèlement, le Sommet nommait la première femme au poste de Secrétaire général, Mme Chileshe Mpundu Kapwepwe et marquait la fin du mandat de M. Sindiso Ngwenya. Celui-ci a tiré sa révérence après avoir servi l'organisation pendant trois décennies et demie, passant d'un poste technique subalterne jusqu'à l'échelon le plus élevé de l'institution régionale.



Trois Chefs d'État et des Plénipotentiaires de Chefs d'État dont un Vice-président, deux Premiers ministres et un Vice-Premier ministre ont participé au Sommet. Onze Ministres, un Secrétaire administratif principal et un Ambassadeur dirigeaient leurs délégations officielles.

Des délégués au Sommet

Ont précédé le Sommet des réunions ministérielles sectorielles, au cours desquelles ont été prises des décisions politiques devant guider le bloc régional durant l'année suivante.



De g.à.d. : Président Hery Rajaonarimampianina (Madagascar), Président Edgar Lungu (Zambie) et le Secrétaire général sortant Sindiso Ngwenya



Le Président en exercice de la Conférence, S.E. Hery Rajaonarimampianina (2e à droite) et le Ministre des Affaires étrangères de la Tunisie M. Khemaies Jhnaoui hissent le drapeau de la Tunisie pour marquer son adhésion au COMESA

Qu'apportent au COMESA les nouveaux venus : la Tunisie et la Somalie

L'admission de la Tunisie et de la Somalie en tant que 20e et 21e membres du COMESA s'est concrétisée lorsque les derniers rites d'adhésion ont été accomplis au cours du 20e Sommet. Le Ministre tunisien des Affaires étrangères, M. Khemaies Jhnaoui, a apposé les signatures finales sur les documents d'adhésion, tandis que le Premier ministre somalien, M. Hassan Ali Khaire, a fait de même pour son pays.

Les drapeaux des deux États ont ensuite été placés dans leur position alphabétique adéquate, parmi ceux des 19 États membres plus anciens. Le drapeau tunisien flottera désormais entre celui du Soudan et celui de l'Ouganda (ordre alphabétique anglais – ndr), tandis que celui de la Somalie prendra sa place entre les drapeaux des Seychelles et du Soudan. En ce qui

concerne la Somalie, il s'agissait d'un grand retour dans la famille après plus de trois décennies depuis la chute du gouvernement en 1981. La Somalie est en effet un membre fondateur de la Zone d'échanges préférentiels (ZEP), précurseur du COMESA.

Les deux États apportent au Marché commun une population combinée d'environ 26 millions d'habitants, dont 11,3 millions de Tunisiens et 14,7 millions de Somaliens. De même, le produit intérieur brut du COMESA atteint ainsi 768,79 milliards USD, dont 40,2 milliards proviennent de la Tunisie et 7,3 milliards de la Somalie.



Le Premier ministre de Somalie M. Hassan Ali Khaire (à d.) en train de signer les documents d'adhésion

Le tableau de bord et la voie à suivre



Le Président en exercice de la Conférence, S.E. Hery Rajaonarimampianina et le Président du Malawi, S.E. Arthur Peter Mutharika

L'adoption de technologies innovantes a été l'un des développements satisfaisants des 20 premiers mois du mandat de S.E. Hery Rajaonarimampianina en tant que Président en exercice de la Conférence du COMESA.

Dans son discours liminaire au Sommet, le Président a affirmé que le déploiement de technologies innovantes telles que Chaîne de blocs qui est aujourd'hui utilisée par les compagnies d'assurance, est

une évolution majeure qui change la donne.

« Une autre première que le COMESA a marquée avec le déploiement de technologies et d'applications innovantes est l'utilisation de la technologie Chaîne de blocs par nos compagnies d'assurance qui ont commencé à émettre la Carte jaune numérique du COMESA », a-t-il déclaré. « Cela permettra aux automobilistes d'acheter la Carte jaune en ligne et d'accélérer le

règlement des sinistres. »

Il a ajouté que cela permettrait aux pays du COMESA de participer à la nouvelle économie mondiale caractérisée par des chaînes d'approvisionnement et des pratiques de sous-traitance à l'échelle mondiale.

Applications mobiles

Le Président s'est félicité de l'introduction de l'application mobile du COMESA pour les petits commerçants transfrontières,

laquelle contribuera à réduire le coût des affaires ainsi que du Certificat d'origine électronique du COMESA, en cours de mise en œuvre.

«La numérisation de l'exécution de nos programmes facilitera davantage le commerce, la connectivité et contribuera à réduire les délais et les coûts de transaction ainsi qu'à augmenter l'efficacité de nos diverses interventions», a-t-il affirmé.

En outre, il a félicité l'Institut africain du cuir pour avoir mis en place les studios de design nationaux et régionaux qui, grâce à l'impression 3D, ont permis aux pôles du cuir de fabriquer des chaussures sur mesure pouvant être vendues en ligne dans la région et dans le monde entier.

«L'économie du futur exige à la région COMESA de réexaminer et de réorganiser les systèmes éducatifs afin de dispenser une éducation et des compétences qui permettront à un nombre croissant de personnes d'être des travailleurs indépendants dans le secteur de prestation de services», a-t-il fait remarquer.

Dans son discours liminaire intitulé «Le Comesa de demain et la prochaine génération », le Président du Malawi, S.E. Arthur Peter Mutharika a démontré que la jeunesse constituait un atout pour le continent.

« Nous ne pouvons préparer l'avenir qu'en investissant dans la jeunesse d'une manière qui nous prépare au monde de demain », a-t-il exhorté les délégations. « Nous devons considérer la jeunesse comme une opportunité et non comme un problème. »

Il a déclaré que l'avenir vers lequel la



Le Président en exercice de la Conférence, S.E. Hery Rajaonarimampianina et S.E. M. Hasabo Mohammed Abdelrahman



prochaine génération se dirige sera différent du monde dans lequel le COMESA évolue aujourd'hui.

« Les marchés seront différents si nous y réfléchissons et à mesure que nous les exploitons davantage », a-t-il conclu.

Le Premier ministre du Rwanda, M. Edouard Ngirente, a exhorté les dirigeants à veiller à ce que les décisions prises lors du Sommet soient traduites en actes.

« Qu'elles concernent l'approfondissement du commerce

intra et inter-États membres, l'harmonisation des procédures et des exigences douanières, le renforcement des capacités de notre secteur privé, l'augmentation de la productivité agricole et la sécurité alimentaire, le développement des infrastructures, les questions multilatérales, la coopération avec d'autres communautés régionales, et plus encore, le renforcement de nos relations avec nos partenaires de développement, entre autres --tout cela doit être mis en œuvre », a-t-il affirmé.

Le Sommet retourne au bercail



Le Président Edgar Lungu arrivant au Centre de conférences internationales de Mulungushi pour l'ouverture du Sommet.

L'organisation du 20e Sommet du COMESA à Lusaka était un événement notable : c'était la première fois depuis de nombreuses années que cela se produisait. La dernière fois, en 2000, le COMESA n'existait pas sous sa forme actuelle. Il était alors connu sous le nom de Zone d'échanges préférentiels des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ZEP).

La seule autre fois fut le Sommet inaugural de la Conférence de la ZEP qui s'est tenu à Lusaka les 16 et 17 décembre 1982.

D'habitude, cet événement annuel se tient dans d'autres

États membres et non dans le pays hôte du Secrétariat du COMESA. Cette fois, cependant, le Sommet a été organisé par le Secrétariat en Zambie. Le discours de bienvenue du Président de la Zambie, S.E. Edgar Lungu, devant l'assemblée des Chefs d'État et des plénipotentiaires, révélait le plaisir de voir le pays et plus particulièrement la ville de Lusaka accueillir le Sommet.

« Je souhaite exprimer à quel point nous sommes ravis et honorés de voir la Zambie accueillir le 20e Sommet de la Conférence du COMESA ici dans notre belle ville de Lusaka », a-t-il déclaré.

Il a loué la détermination collective des dirigeants à accroître la visibilité du COMESA comme communauté économique régionale, ce qui a permis à l'organisation de continuer à jouer un rôle central dans le développement du commerce intra-africain.

« Nous avons réussi à augmenter le nombre de nos membres pour devenir l'un des blocs économiques régionaux avec la population la plus nombreuse, un immense espace qui s'étend du nord au sud et qui constitue l'un des huit piliers d'édification de la communauté économique africaine », a-t-il souligné.

Un nouvel élan vers la mise en œuvre de la Zone de libre-échange numérique



Réunion pré-Sommet du COMESA en session

Un Sous-comité chargé de superviser la mise en œuvre de la Zone de libre-échange numérique (ZLEN) dans la région a été créé. Cette décision faisait suite à une autre décision du 38e Conseil des ministres du COMESA tenu les 15 et 16 juillet 2018.

Le Sous-comité est composé de membres représentant les départements ministériels ayant en charge le commerce, les technologies de l'information et de la communication ainsi que les ministères de tutelle des États membres. En outre, le Conseil a

permis l'inclusion d'autres parties prenantes, notamment le secteur privé.

Le Conseil a chargé le Secrétariat de finaliser l'analyse des lacunes de la ZLEN dans tous les États membres pour décembre 2018 au plus tard. Ainsi, les États membres qui n'ont pas transmis leur questionnaire d'analyse des lacunes étaient appelés à le faire au plus tard le 17 août 2018.

La ZLEN est une plate-forme en ligne de facilitation du commerce composé de trois segments : commerce électronique (e-commerce), logistique

électronique (e-logistique) et législation électronique (e-législation). L'e-commerce vise à promouvoir le commerce électronique en fournissant une plate-forme de commerce en ligne aux opérateurs économiques de la région COMESA.

Les dirigeants ont pris note des progrès réalisés dans la préparation des instruments relatifs à la ZLEN et ont encouragé les États membres prêts à les mettre en œuvre à le faire sur une base pilote.

Accord de paix historique entre l'Éthiopie et l'Érythrée

Une solution africaine à un problème africain



L'Ambassadeur d'Érythrée S.E.M. Beyene Russom

L'accord de paix entre l'Éthiopie et l'Érythrée signé quelques jours avant le Sommet du COMESA fut l'un des événements les plus glorieux du COMESA et de l'Afrique. Les dirigeants qui ont participé au Sommet et aux réunions précédentes des Organes directeurs ont décrit le pacte comme étant une démonstration remarquable que l'Afrique dispose de solutions internes pour résoudre ses propres problèmes.

« Au cours des dernières semaines, la région COMESA, l'Afrique et le monde entier ont été ébahis de voir Son Excellence le Premier ministre Abiy Ahmed recevoir la délégation érythréenne à Addis-Abeba (Éthiopie) et les drapeaux des deux pays frères flotter au vent côte à côte », a proclamé le Président de Madagascar, S.E. Hery

C'est réellement la concrétisation du slogan de l'Agenda 2063 intitulé « L'Afrique que nous voulons » et de notre leitmotiv « des solutions africaines aux problèmes africains ».

Rajaonarimampianina, à l'ouverture du Sommet. « C'est réellement la concrétisation du slogan de l'Agenda 2063 intitulé « L'Afrique que nous voulons » et de notre leitmotiv « des solutions africaines aux problèmes africains ».

Dans leur communiqué, les Chefs d'État ont exhorté les États membres du COMESA à soutenir pleinement le processus pour la mise en œuvre intégrale de l'accord en six points entre les deux pays. Ils ont également encouragé les autres pays en conflit à apprendre de l'exemple de l'Éthiopie et de l'Érythrée pour les régler pacifiquement et à leur propre initiative.

Une longue ovation

Un peu avant, lors de la réunion du Conseil des ministres, les délégués avaient ovationné les deux États et applaudi longuement après que l'Ambassadeur d'Érythrée, M. Beyene Russom, ait informé les délégués de la Déclaration commune de paix. La réunion du Conseil a coïncidé avec la visite de réciprocité du Président de l'Érythrée S.E. Isaias Afwerki à Addis-



S.E.M. Hasabo Mohammed Abdelrahman

Le prochain Sommet se tiendra au Soudan

Le Soudan sera le prochain hôte du Sommet du COMESA en 2019. Le pays a proposé d'accueillir le 21e Sommet lors du 20e tenu à Lusaka. L'Égypte a également demandé à organiser le 22e Sommet et les deux propositions ont été chaleureusement accueillies par l'assemblée des Chefs d'État.

En attendant, le Président de

Madagascar continuera d'assumer la présidence de la Conférence du COMESA jusqu'à ce qu'il la remette à son successeur, le Président du Soudan, en 2019. L'élection du président s'est faite par acclamation.

Le Président du Malawi, S.E. Arthur Peter Mutharika, a été élu rapporteur.

Accord de paix entre l'Éthiopie et l'Érythrée

Abeba auprès de son homologue, le Premier ministre Abiy Ahmed. À ces deux occasions, les deux dirigeants se sont chaleureusement étreints, confirmant ainsi la nouvelle amitié, tout en proclamant que tous les malentendus avaient été résolus et que la guerre était finie.

Dans la Déclaration, qui fut lue par l'Ambassadeur Rossum lors du Sommet du COMESA, l'Éthiopie et l'Érythrée ont convenu de rétablir les liens diplomatiques, commerciaux et de transport qui avaient été rompus au cours de la guerre frontalière qui les a opposés entre 1998 et 2000.

Un jour après le sommet, le Bureau national de la Carte jaune de l'Érythrée a annoncé qu'il accepterait désormais et délivrerait la Carte jaune du COMESA aux automobilistes se rendant en Éthiopie.

Le Régime d'assurance de la Carte jaune du COMESA est un système régional d'assurance automobile responsabilité civile qui couvre les risques contre tiers et accorde une indemnisation des frais médicaux encourus du fait d'accidents de la route causés par des automobilistes visiteurs.

La présidente et également Ministre du Commerce et de la Consommation de Madagascar, Mme Yvette Sylla, a résumé les sentiments du Conseil. Elle a décrit l'accord de paix comme un aboutissement attendu depuis si longtemps ainsi qu'un événement dont l'impact se ferait sentir dans toute la région COMESA.

Un nouvel équipage aux commandes du Secrétariat



La Secrétaire générale Chileshe Mpundu Kapwepwe félicitée par son prédécesseur Sindiso Ngwenya

La montée des marches du COMESA Centre par Madame Chileshe Kapwepwe vers son nouveau bureau situé au deuxième étage revêtait un caractère solennel. En effet, elle entrait dans l'histoire en tant que première femme Secrétaire générale du Marché commun.

Sa nomination et sa prestation de serment ont eu lieu lors du 20e Sommet de la Conférence du COMESA, ouvrant ainsi un nouveau chapitre pour le bloc régional placé sous sa direction. Il s'agissait aussi du départ de M. Sindiso Ngwenya

Le Président zambien Edgar Lungu : « Mon gouvernement, en tant qu'hôte du Secrétariat du COMESA, est particulièrement heureux d'avoir Mme Kapwepwe comme première femme Secrétaire générale du COMESA. Ses compétences et son expérience ont été parmi les atouts qui lui ont valu cette nomination, pour laquelle des candidats tout aussi compétents ont concouru. »

qui quittait la scène après une brillante carrière de 34 ans au COMESA Centre, dont 10 à la tête de l'organisation.

Le Président zambien Edgar Lungu a été le premier à porter un toast à la nomination de Mme Kapwepwe. « Mon gouvernement, en tant qu'hôte du Secrétariat du COMESA, est particulièrement heureux d'avoir Mme Kapwepwe comme première femme Secrétaire générale du COMESA. Ses compétences et son expérience ont été parmi les atouts



La Secrétaire générale, Chileshe Mpundu Kapwepwe

qui lui ont valu cette nomination, pour laquelle des candidats tout aussi compétents ont concouru. »

Deux Secrétaires généraux adjoints ont également prêté serment: M. Kipyego Cheluget –Programmes, dont le contrat a été renouvelé pour un dernier mandat de cinq ans ainsi que M. Dev Haman –Administration et Finances. M. Haman avait précédemment occupé le poste de Directeur du Budget & Finances au Secrétariat avant de prendre sa



Le Secrétaire général adjoint - Programmes, M. Kipyego Cheluget



Le Secrétaire général adjoint - Administration et Finances, M. Dev Haman

retraite il y a environ deux ans.

Les Chefs d'État et de gouvernement et les plénipotentiaires de tous les États membres présents ont rendu un hommage élogieux à M. Ngwenya, Secrétaire général sortant, pour son trésor de mémoire institutionnelle et ses compétences. Ils ont félicité chaleureusement la nouvelle Secrétaire générale pour sa nomination. Mme Kapwepwe est un expert-comptable, et elle est également titulaire d'une

maîtrise en administration des affaires de l'Université de Bath, au Royaume-Uni. Elle possède une vaste expérience de 30 ans à des postes de direction intermédiaire et supérieure dans les secteurs privé et public, en Zambie et dans des organisations internationales. Elle a travaillé dans divers secteurs, notamment l'industrie automobile, la facilitation du commerce et l'assurance qualité, l'aviation et l'administration publique.

Leur message au Sommet





S.E. Hery Martial Rajaonarimampianina

La coopération multilatérale constitue toujours le meilleur modèle d'intégration

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma profonde gratitude envers S.E. Monsieur le Président Edgar Chagwa Lungu et au peuple zambien pour le chaleureux accueil qui nous a été réservé.

Depuis le dernier Sommet que j'ai eu l'honneur d'accueillir à Madagascar en 2016, d'importants développements géopolitiques survenus dans la région et dans le reste du monde ont eu et continuent d'avoir des répercussions positives et négatives sur nos économies. Dans la région COMESA, nous assistons à de profonds développements qui sont un bon augure pour notre prospérité individuelle et collective.

L'aube nouvelle de paix et de

stabilité est attribuée aux décisions que nos frères et sœurs ont prises pour résoudre certaines divergences de longue date qui bloquaient notre quête collective pour la réalisation de la vision d'un COMESA intégré sur le plan économique, prospère et en paix avec lui-même, vision établie par nos pères fondateurs.

Sans être exhaustif, je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude envers nos frères les Chefs d'État et de gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie et de l'État d'Érythrée pour leur décision historique de mettre fin aux hostilités qui duraient depuis plus de quinze ans. C'est en effet la concrétisation du slogan de l'Agenda 2063 «L'Afrique que nous

voulons» et de notre leitmotiv: «Des solutions africaines aux problèmes africains».

La deuxième avancée remarquable a été la rencontre des protagonistes du Soudan du sud qui a abouti au cessez-le-feu actuellement en vigueur.

C'est dans ce contexte que nous devons soutenir les efforts en cours pour résoudre les malentendus qui conduisent à des conflits car sans paix ni stabilité, notre rêve d'un COMESA et d'une Afrique prospère restera un mirage.

Cadre gagnant-gagnant

Il n'y a aucun doute que la coopération multilatérale née après la Seconde Guerre mondiale a mis en place un cadre de

coopération gagnant-gagnant qui tient compte des asymétries et des inégalités sociales et économiques qui prévalent entre et parmi les États-nations caractérisés par différents niveaux de développement. La résurgence du nationalisme étroit qui a pour philosophie la confrontation et non la coopération constitue une menace sérieuse pour la paix et la sécurité mondiales. Ce nationalisme menace également de détruire les chaînes de production et d'approvisionnement internationales qui forment la base de la mondialisation de l'économie globale et qui ont sorti de la pauvreté des millions de personnes dans les pays en développement et les économies émergentes.

Cette renonciation au multilatéralisme trouve ses origines dans la crise financière mondiale de 2007 qui a décimé les industries et causé des pertes considérables de propriétés aux populations. Comme toujours, au lieu de s'attaquer aux faiblesses liées à la gouvernance et à la régulation du secteur financier, des dirigeants populistes ont émergé, accusant les autres pays d'être responsables des malheurs qui frappent leurs citoyens.

Les leçons que nous devrions tirer des tentatives d'abandon du multilatéralisme au profit du nationalisme étroit sont que nous devons renforcer notre coopération dans les domaines du commerce, de l'investissement, des infrastructures et du développement énergétique. En célébrant nos réalisations jusqu'à présent, nous devons garder à l'esprit que les échanges

commerciaux entre nous ne représentent qu'une petite fraction de nos échanges mondiaux. Le commerce intra-COMESA se chiffre actuellement à 9 milliards USD; ce qui représente environ 10% seulement de nos échanges avec le reste du monde.

72 milliards USD en importations

Permettez-moi d'insister qu'en vue de rendre nos économies plus intégrées horizontalement et verticalement, nous devons exploiter les fruits à portée de main, sur base de nos infrastructures de production en place. Les études menées par notre Secrétariat révèlent que la région COMESA importe l'équivalent de 72 milliards USD en biens que nous produisons et échangeons déjà entre nous. Au COMESA, nous avons la chance de pouvoir compter sur les institutions financières de classe mondiale que nous avons établies, telles que la Banque de commerce et de développement –TDB-- ainsi que l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique –ACA-- qui sont capables de fournir des financements et des garanties à nos industries pour les moderniser et ainsi augmenter les échanges entre nous.

À ce stade, je voudrais partager avec vous ma vision sur le thème du Sommet de cette année à savoir : «Le COMESA @ l'heure de l'intégration numérique». Ce thème nous rappelle que le XXI^e siècle sera défini par les trois caractéristiques suivantes: la gestion de la connaissance, l'apprentissage et l'adaptation continus ainsi que l'innovation. Tous ces trois éléments sont

facilités par les technologies modernes de l'information et de la communication.

e-commerce

Nous notons avec enthousiasme que les États membres du COMESA sont chefs de file en matière d'utilisation de différentes applications T.I. pour les paiements mobiles et le commerce électronique, pour ne citer que quelques exemples. Entre autres, nous nous réjouissons de l'introduction de l'application mobile du COMESA pour les petits commerçants transfrontières qui réduira le coût des échanges ainsi que de la mise en place du Certificat d'origine électronique du COMESA, en cours de déploiement.

Une autre première que le COMESA a marquée en termes de déploiement de technologies et d'applications innovantes consiste en l'utilisation de la technologie Chaîne de blocs par nos compagnies d'assurance qui ont commencé à émettre la Carte jaune numérique du COMESA. Cela permettra aux automobilistes d'acheter une Carte jaune en ligne et d'accélérer le processus de règlement des sinistres.

Ces étapes modestes mais importantes réalisées par le COMESA jettent les bases qui permettront à nos pays de participer à la nouvelle économie mondiale caractérisée par des chaînes d'approvisionnement internationales et la sous-traitance. Concernant le secteur industriel, nous nous devons de féliciter l'Institut africain du cuir pour avoir mis en place des studios de design

«La résurgence du nationalisme étroit qui a pour philosophie la confrontation et non la coopération constitue une menace sérieuse pour la paix et la sécurité mondiales.»

nationaux et régionaux qui, grâce à l'impression 3D, permettront aux pôles du cuir de fabriquer des chaussures sur mesure pouvant être vendues en ligne dans la région et le reste du monde.

Le 10 juin 2015, lorsque nous avons signé et lancé la Zone de libre-échange de la Tripartite COMESA-EAC-SADC, nous avons convenu qu'elle serait opérationnelle dans un délai de 12 mois. Cela n'a pas été possible car seuls l'Égypte, le Kenya et l'Ouganda ont ratifié l'Accord. Il faut que 14 pays tripartites ratifient l'Accord pour qu'il entre en vigueur.

ZLE tripartite

Ce Sommet nous offre l'occasion d'échanger des idées et des expériences sur la manière d'accélérer la mise en œuvre de la ZLE tripartite qui jettera les bases de la Zone de libre-échange continentale africaine lancée à Kigali en mars 2018.

Depuis le dernier sommet, nos pays ont, individuellement et collectivement, accompli des progrès remarquables dans la mise en œuvre de projets et programmes qui contribuent à renforcer l'intégration de nos économies. L'Éthiopie, Djibouti et

le Kenya doivent être félicités pour avoir construit des chemins de fer à écartement standard, ce qui permet de transporter des marchandises et des personnes plus rapidement et à moindre coût. Nous attendons également l'achèvement des projets de chemins de fer à écartement standard sur les Corridors nord et central qui relient le port de Dar-es-Salaam en Tanzanie aux pays enclavés que sont le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda.

Dans le secteur de l'énergie, outre la mise en service de nouvelles centrales hydroélectriques et d'énergie renouvelable, le projet d'interconnexion des réseaux électriques entre l'Éthiopie et le Kenya, d'une part, et entre la Zambie, la Tanzanie et le Kenya, d'autre part, avance lentement et sûrement. Cette initiative permettra le commerce d'électricité entre le Groupement énergétique de l'Afrique de l'Est et le Groupement énergétique de l'Afrique australe.

Projets bancables

En outre, je suis heureux de noter que la Chine a mis en place deux initiatives complémentaires pour les infrastructures et le développement économique. La première est la COIDIC (Compagnie chinoise d'investissement et de

développement de l'infrastructure d'outre-mer) dotée de 550 millions USD ; cela contribuera grandement à relever les défis liés à la conception de projets susceptibles d'être financés. La deuxième initiative à l'échelle mondiale et qui profitera à nos pays est l'initiative « Ceinture et Route ». Certains États membres du COMESA, dont mon pays, Madagascar, ont adhéré à l'initiative.

L'importance de l'initiative « Ceinture et Route » réside dans le fait qu'elle offre une approche de développement globale qui considère que l'infrastructure, l'énergie ainsi que les technologies d'information et de communication constituent des catalyseurs de la transformation sociale et économique. Je suis convaincu que nous devons concevoir et mettre en œuvre cette initiative au niveau régional si nous voulons en tirer le maximum d'avantages.

Notre sommet est historique. En effet, nous allons accueillir la République tunisienne et la République fédérale de Somalie en tant que membres de la famille COMESA. Nos remerciements collectifs s'adressent également à l'équipe ministérielle du COMESA, appuyée par le Secrétariat, qui a facilité les négociations d'adhésion des deux États membres.

S.E. Hery Martial
Rajaonarimampianina,
Président de la République de
Madagascar et
Président en exercice de la
Conférence du COMESA



Le Président Edgar Lungu

Vers de nouvelles trajectoires économiques

Je voudrais tout d'abord exprimer à quel point nous sommes heureux et honorés d'accueillir en Zambie ce 20e Sommet de la Conférence du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), qui se tient ici, dans notre belle ville de Lusaka.

Au nom du gouvernement et du peuple zambiens, et en mon nom personnel, je saisis cette occasion pour vous souhaiter une chaleureuse bienvenue à Lusaka pour participer à la 20e session de l'assemblée des Chefs d'État et de gouvernement du COMESA, sur le thème « Le COMESA @ l'heure de l'intégration numérique ».

La forte participation aux présentes assises constitue une

preuve claire de notre volonté collective d'améliorer davantage la visibilité du COMESA en tant que communauté économique régionale qui continue à jouer un rôle pivot dans le développement du commerce intra-africain. Nous sommes restés cohérents et déterminés à mettre en œuvre des programmes visant à maintenir la paix et la stabilité économique au sein de la région.

Les progrès que nous avons accomplis depuis la création de la Zone d'échanges préférentiels au début des années 80 et sa transformation ultérieure en Marché commun de l'Afrique orientale et australe, en 1994, parlent d'eux-mêmes.

Le nombre des pays membres

a fortement augmenté, faisant du COMESA la communauté économique régionale la plus peuplée et la plus vaste, qui s'étend du nord au sud et constitue l'une des huit composantes du processus d'intégration économique continentale africaine.

Le nombre des pays membres va augmenter jusqu'à 21 avec l'adhésion de la Tunisie et la réadmission de la Somalie. Il s'agit, en effet, d'une réalisation remarquable, et cette tendance doit être maintenue.

Nous pouvons nous féliciter d'avoir mis en place un marché fonctionnel et uni, depuis la création de la Zone de libre-échange du COMESA en 2000, qui, ensemble avec plusieurs

instruments de facilitation du commerce, a énormément contribué à la fluidité des échanges à travers la région COMESA.

En effet, nous avons travaillé ensemble sans relâche pour créer un environnement régional stable sur les plans politiques et économiques et avons ainsi gagné la confiance des partenaires de coopération et des investisseurs.

Une destination d'investissement prisée

Aujourd'hui, le COMESA est l'une des destinations d'investissement les plus attractives du continent africain. En outre, il est de notoriété commune que le COMESA est devenu l'une des communautés économiques régionales les plus fortes et les plus influentes du continent africain, dont les membres sont répartis sur tout le continent du nord au sud. Nous avons été pionniers dans de nombreuses initiatives d'intégration visant à harmoniser les politiques, les programmes et les documents qui ont été adoptés et adaptés par d'autres communautés économiques régionales sur le continent africain.

Ces programmes incluent les procédures douanières simplifiées, notamment la mise en place de postes-frontières à guichet unique afin de réduire le temps requis pour traverser. Cette approche vise à diminuer le coût des échanges et à promouvoir ainsi la compétitivité de nos acteurs du secteur privé.

À l'avenir, nous devons maintenir ce rôle de leader et intensifier les efforts visant à créer des

économies dynamiques dont les avantages économiques seront partagés de manière équitable dans toute la région et dans nos pays respectifs. Je crois ardemment que nous avons pris la bonne décision d'adopter l'ère numérique, comme en témoigne le thème du Sommet de cette année.

La technologie s'est révélée être un catalyseur vital pour une croissance et un développement accélérés, là où existent les institutions, les ressources et les capacités qu'il faut. Notre défi est par conséquent de mettre en place les structures de soutien et

«Aujourd'hui, le COMESA est l'une des destinations d'investissement les plus attractives du continent africain.»

les ressources nécessaires afin que nos économies ne soient pas laissées sur le bord de la route en cette ère numérique.

Une vie décente

Chaque citoyen mérite de vivre décemment et ce n'est que par un effort collectif que nous pourrons le réaliser pour les hommes et les femmes ordinaires de nos pays.

Notre objectif ne devrait pas se limiter à aider les individus à se nourrir, mais à créer un environnement propice qui permettra à notre secteur privé de générer les financements

nécessaires pour investir dans la création de valeur ajoutée et faire de notre région une plaque tournante des produits manufacturés. Nous ne pouvons pas continuer à échanger des produits bruts entre nous, tout en dépendant des marchés extérieurs au continent africain pour l'approvisionnement en produits finis, obtenus à partir des ressources provenant de notre propre région.

Je suis convaincu que durant nos deux journées de délibérations, nous sortirons de ces assises avec des décisions politiques claires pour guider nos technocrates dans la poursuite de notre processus d'intégration régionale. Ceci afin de veiller à ce que le COMESA continue d'assumer le rôle de leader dans les efforts visant à promouvoir les aspirations économiques de l'Afrique.

Nous ne pouvons pas nous permettre de revenir en arrière dans le processus d'intégration. Notre objectif devrait consister à nous diriger vers de nouvelles trajectoires économiques moins dépendantes des financements étrangers et de placer notre région sur la voie d'une croissance et d'un développement économiques renforcés et durables.

Pour ce qui est de mon pays la Zambie, nous restons engagés dans le processus d'intégration que conduit le COMESA.

**S.E.M. Edgar Chagwa Lungu,
Président de la République de Zambie**



S.E.M. le Président Arthur Peter Mutharika

« Le COMESA de demain et la prochaine génération »

Je voudrais faire un plaidoyer en faveur de la jeunesse. Nous ne pouvons préparer l'avenir qu'en investissant dans la jeunesse afin de pouvoir être prêts pour le monde de demain.

Un de nos proverbes africains qui révèlent la sagesse de nos peuples illustre cette assertion : Nous n'avons pas hérité notre terre de nos ancêtres, nous l'avons empruntée à nos enfants.

La façon dont nous planifions et gérons nos ressources aujourd'hui façonne la réalité à laquelle la prochaine génération devra faire face. Nos ressources incluent le capital humain. Nous devons considérer les jeunes comme un capital humain. Par conséquent, la jeunesse constitue une opportunité et non un problème.

En même temps, notre planification de la production, de la distribution et de la consommation de nos ressources naturelles et financières doit toujours placer la jeunesse au centre de toute activité.

Il est louable que notre organisation ait commencé à prendre des mesures pour autonomiser les jeunes et leur créer des opportunités d'emplois. Il est également admirable que divers États membres sont en train de prendre des mesures actives afin de résoudre les problèmes que la jeunesse rencontre. Ce dont nous avons besoin désormais est d'unir et de consolider nos efforts.

Plans à long terme

De par la nature de la mission et des aspirations du COMESA, le programme pour la jeunesse devrait

inévitavelmente être au centre de nos préoccupations. Nous sommes une communauté économique qui vise le progrès économique et social durable de tous les États membres. Nous avons convenu de réaliser ce développement durable grâce à l'intégration économique.

Cependant, l'idée de durabilité exige de nous de commencer à élaborer des plans à long terme et à développer le capital humain qui poursuivra la vision. Nous devons donc investir dans l'avenir en investissant dans la jeunesse.

L'avenir que nous préparons pour la prochaine génération sera différent du monde dans lequel le COMESA évolue aujourd'hui. Notre réalité économique sera différente. Les marchés seront différents dans la mesure où nous penserons

et opérerons dans des espaces virtuels. Dans quelques années, la nature et la structure des échanges vont changer. Les économies de la région seront probablement meilleures, plus grandes et auront besoin d'un type de marché du travail différent. Dans quelques années, notre communauté économique échangera davantage de services que de biens. La demande de services TIC, de services bancaires et financiers ainsi que celle de services touristiques augmentera, entre autres. Bientôt, nous constituerons des nations plus industrialisées, l'agriculture sera plus mécanisée et notre production augmentera de façon générale.

Chaînes de valeur

Nous contemplons devant nous une région dans laquelle les pays n'auront d'autre choix que de rejoindre les chaînes de valeur régionales. Un produit fabriqué dans un pays dépendra des services fournis par d'autres pays. Permettez-moi de donner un exemple pour illustrer ce point.

L'énergie générée au Malawi peut dépendre du charbon importé du Mozambique ou du gaz tanzanien, tandis que le transport et la logistique sont assurés par la Zambie.

L'énergie produite peut à son tour être injectée dans le groupement énergétique régional afin d'alimenter le fonctionnement d'usines et de centrales électriques dans d'autres pays. C'est le monde intégré que nous attendons avec impatience. Toutefois, la question demeure: comment préparons-nous la prochaine génération à appréhender un tel monde?

Nous avons avec nous une génération de la jeunesse qui migre de plus en plus vers un monde numérique. D'une certaine manière, nos jeunes vivent dans un espace virtuel. Ils ont de multiples sources de connaissances. Cela peut constituer un danger aggravé par le fait qu'il n'y a pas de moyen commun de comprendre ce que divers pays développent, produisent ou offrent. Une génération de jeunes qui ne partage pas une compréhension commune de notre réalité africaine peut facilement être une source de désintégration dans une région qui souhaite l'intégration.

Quête du progrès

Dans notre quête du progrès ici au COMESA, nous avons convenu de ne former qu'un seul front économique. Mais comment allons-nous atteindre le progrès en tant que front unique si nous ne faisons pas en sorte que la prochaine génération suive un chemin commun?

Nous pouvons certes réaliser une intégration commerciale, douanière et monétaire; nous pouvons accomplir l'intégration des transports et de la communication; nous pouvons assurer l'intégration de l'infrastructure informatique et technologique. Toutefois, notre intégration restera incomplète à moins d'intégrer notre façon de penser, y compris la mentalité de notre jeunesse. L'intégration régionale doit réussir du point de vue de progression psychologique si nous voulons qu'elle réussisse en tant que processus institutionnel.

Dans ce contexte, je propose que notre organisation envisage de prendre les mesures suivantes.

Premièrement, nous devons trouver ou créer une institution qui régleme les programmes communs et faisant autorité dans l'intérêt économique et commercial de la région. Apprenons à nos jeunes à penser en tant que région, à penser en tant que bloc et à agir dans un front unique. Nous ne pouvons pas parler d'intégration si nous ne comprenons pas ce que font les différents États membres.

Deuxièmement, nous devons créer un forum au sein duquel nos ministres responsables de la jeunesse et de l'éducation se réuniraient pour partager leurs meilleures pratiques en ce qui concerne les questions relatives à la jeunesse. Tirons parti du fait que les États Membres prennent diverses initiatives pour traiter des questions de la jeunesse. Apprenons les uns des autres. J'annonce que le Malawi est prêt à accueillir la première réunion ministérielle consacrée à cette cause.

En troisième position, nous devons créer un mécanisme destiné à nous encourager à augmenter nos budgets nationaux consacrés à la jeunesse. Nous devons réorienter notre planification économique vers la jeunesse. Ma liste de propositions n'est pas gravée dans la pierre; plus nous serons nombreux à réfléchir ensemble, plus nous serons productifs. Et comme le dit l'adage : l'union fait la force !

S.E.M. Arthur Peter Mutharika
Président de la République du Malawi

COMESA: Notre parcours jusqu'à ce stade



Sindiso Ngwenya, Secrétaire général sortant du COMESA

Les origines du COMESA remontent à 1965, lorsque la Zambie organisa à Lusaka une réunion des États alors indépendants pour explorer les voies et moyens de travailler ensemble pour parvenir à une transformation économique. Cette réunion a abouti à la Déclaration de Lusaka visant à créer une communauté économique des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique centrale avec siège à Lusaka. C'est à ce titre que je souhaite remercier le gouvernement et la population de ce pays pour le rôle majeur qu'ils ont joué et continuent de jouer dans l'émancipation politique et économique de la région COMESA, mais également de l'ensemble du continent africain.

Au cours des dernières semaines dans la région COMESA, nous avons assisté à des événements sans précédent, à savoir l'enterrement

de la hache de guerre par l'Éthiopie et l'Érythrée, mettant ainsi fin, de manière rapide et spectaculaire, à l'état de guerre qui avait depuis longtemps résisté à la médiation extérieure. Cela a été déclenché par l'acceptation inconditionnelle de la décision de la Commission des frontières sur Badme par l'Éthiopie. Ces développements sismiques sont un signe avant-coureur de la paix dans la Corne de l'Afrique, dans la région COMESA, voire du continent tout entier. La décision de l'Union africaine de faire taire les armes d'ici 2020 est à portée de main.

Un autre événement important concerne le Soudan du sud où il a été convenu que M. Riek Machar reprendrait ses fonctions de Vice-président.

Une croissance spectaculaire

Au cours des 36 dernières années,

le COMESA et son prédécesseur, la Zone d'échanges préférentiels des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ZEP), ont enregistré des progrès et une contribution significatifs vers la réalisation de la Communauté économique continentale sous la houlette de l'Union africaine. Le lancement de la Zone de libre-échange du COMESA, le 31 octobre 2000, qui fut la toute première en Afrique, a vu le départ d'une croissance spectaculaire des exportations intra-COMESA. En effet, elles sont passées de 1,7 milliard USD à 8 milliards USD en 2017.

Le COMESA continue d'être chef de file en matière de facilitation du commerce grâce à ses instruments de facilitation du commerce salués par tous qui contribuent à la réduction des coûts des affaires : la Carte jaune du COMESA, le Régime régional de garantie du transit

sous douane (RGTD), la Licence de transport du COMESA ainsi que le Document administratif unique du COMESA.

Le thème du Sommet de cette année, à savoir «Le COMESA @ l'heure de l'intégration numérique», est mis en œuvre au travers plusieurs interventions comme la numérisation de la Carte jaune du COMESA et de la caution du Régime régional de garantie de transit sous douane. Avec le soutien du Secrétariat, les États membres déploieront, dans les mois à venir, le Certificat d'origine numérique, entre autres. Ces instruments de facilitation du commerce renommés visent à réduire les coûts et à améliorer la compétitivité en créant une économie sans frontières dans le COMESA, grâce à l'utilisation et à l'application de technologies de l'information et de la communication ainsi que d'applications logicielles.

Contrairement à la croyance populaire, le COMESA n'équivaut pas au Secrétariat car ce dernier constitue l'un des organes du Marché commun au sens de l'article 7 du Traité, mais désigne plutôt l'ensemble des États membres et institutions créées en vertu de chartes ou d'accords convenus.

Les Institutions du COMESA

Le COMESA dispose d'un grand nombre d'institutions autonomes et semi-autonomes qui contribuent à la mise en œuvre des dispositions du Traité. L'Organisation compte au total 15 institutions: la Banque de commerce et de développement (TDB), la Chambre de compensation du COMESA, l'Agence pour l'assurance du commerce

en Afrique, la Compagnie de réassurance du COMESA (ZEP-Re), l'Institut monétaire du COMESA, la Fédération des associations des femmes entrepreneurs du COMESA (FEMCOM), l'Alliance pour le commerce des produits de base en Afrique orientale et australe (ACTESA), le Groupement énergétique de l'Afrique de l'Est, l'Institut africain du cuir, l'Agence régionale d'investissement du COMESA, l'Association régionale des régulateurs de l'énergie de l'Afrique orientale et australe (ARÉFOA), le Conseil des Bureaux de la Carte jaune, la Commission de la concurrence du COMESA, le Conseil des opérateurs économiques du COMESA et l'Association des régulateurs de l'information et de la communication (ARICEA). En outre, le COMESA a aidé à la création des associations régionales du secteur privé suivantes: la Fédération africaine du coton et du textile (ACTIF) et les Associations de producteurs laitiers d'Afrique orientale et australe (ESADA). Ces associations industrielles participent à la mise en œuvre des programmes du COMESA dans leurs domaines respectifs.

Ces institutions appartiennent à trois catégories suivant leurs fonctions et activités à savoir : le domaine financier, le plaidoyer, la facilitation et la régulation.

Bilan de plus d'un milliard USD
Les institutions financières du COMESA ont un bilan combiné de plus d'un milliard de dollars. Ils fournissent principalement du financement au secteur privé. Le cas typique est représenté par la TDB dont les actifs totalisaient une

valeur de 5,2 milliards USD en 2017, contre 1,2 milliard USD en 2012. L'autre institution, la ZEP-Re, a vu son capital-actions passer de 5 millions USD au début des années 90, lors de sa création, à 225 millions USD en 2017 avec des opérations dans 55 pays d'Afrique et en dehors du continent. Cumulativement, la ZEP-Re a souscrit 950 millions USD de primes et réglé des sinistres pour un montant de plus de 450 millions USD. L'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA) couvre les risques politiques et commerciaux. Depuis sa création en 2000, l'ACA a appuyé les activités commerciales dans les pays du COMESA membres du dispositif à hauteur de 35 milliards USD et a assuré le commerce et les investissements pour un montant total de 2,4 milliards USD.

Je tiens à informer l'auguste assemblée que les trois institutions se complètent les unes les autres, en ce sens que la Banque TDB finance le commerce et les projets tandis que la ZEP-Re et l'ACA leur accordent une assurance. Le financement de la compagnie aérienne Ethiopian Airlines constitue un exemple parmi d'autres.

Institutions de régulation

Les institutions de régulation sont essentielles au bon fonctionnement et à l'efficacité de l'économie du COMESA. À cet égard, l'ARÉFOA et l'ARICEA ont joué un rôle clé dans la formulation de la législation type harmonisée du COMESA que la plupart des États membres mettent en œuvre. Ces institutions sont financées par les membres des associations eux-mêmes, ce qui confirme que les parties prenantes

du COMESA se sont réellement approprié les programmes d'intégration régionale.

L'autre organisme de régulation est la Commission de la concurrence du COMESA qui est la deuxième commission régionale de la concurrence au monde après la Commission de la concurrence de l'Union européenne. Depuis sa création en 2013, la Commission a évalué plus de 175 fusions représentant un chiffre d'affaires de 73 milliards USD. En outre, la Commission a évalué plus de 13 conventions de distribution régionales afin de déterminer s'elles ont pour effet de réduire sensiblement ou d'empêcher la concurrence dans le Marché commun. Les fusions et acquisitions sont la preuve que la région est attrayante pour les investissements.

Les autres institutions jouent un rôle crucial de plaidoyer sans lequel il serait difficile de parvenir à un consensus sur les réformes politiques et institutionnelles en vue d'une intégration plus poussée. En outre, elles participent à la mise en œuvre de leurs programmes et fournissent un soutien technique direct à l'industrie. L'Institut africain du cuir est un exemple du rôle que ces institutions jouent. Grâce à l'institut, les pôles de cuir établis dans différents États membres seront en mesure, dans les années à venir, de prendre part à la 4e révolution industrielle en passant à la production sur mesure, ce qui constitue un écart marqué par rapport au modèle de production de masse de Henry Ford.



Ouverture du 1er Sommet de la ZEP à Lusaka en 1982



Voyageurs panafricains

J'ai fait partie de cette organisation depuis sa création. Pour être précis, depuis le 1er février 1984 et je suis le dernier des neuf fonctionnaires initiaux à quitter l'organisation, après mon prédécesseur, mon ami proche et compagnon de route pour l'intégration panafricaine et régionale, M. Erastus Mwencha.

En réfléchissant au chemin que j'ai parcouru pendant 34 ans, je suis plus convaincu que jamais que, pour le COMESA en particulier et pour l'Afrique en général, nous avons besoin de plus de coopération en vue de détruire les frontières artificielles léguées à l'Afrique par

le colonialisme. Le paradoxe est qu'aujourd'hui, les 54 États africains ont des frontières plus épaisses qu'au moment de la partition de l'Afrique à la Conférence de Berlin. En tant que dirigeants, vous devez faire en sorte que les générations futures bénéficient pleinement de la liberté de circulation des personnes, des biens et des services au sein du COMESA ainsi que sur le continent africain.

Vive le COMESA !

Vive l'Union africaine - un peuple, un destin !

Sindiso Ngwenya

Secrétaire général sortant du COMESA



Tunisie : *Fière de rejoindre le COMESA*



S.E. Khemaïes Jhnaoui signant les documents d'adhésion

Je voudrais tout d'abord adresser mes sincères remerciements au gouvernement de la République sœur de Zambie, pour son aimable et généreuse hospitalité. Je voudrais également exprimer ma gratitude à Son excellence le Président de la République sœur de Madagascar, pour ses efforts louables, en sa qualité de président en exercice du COMESA, afin de faire progresser cet important groupe régional.

En outre, je voudrais transmettre à Votre Excellence les salutations chaleureuses de Son excellence le Président de la République de Tunisie - M. Beji Caid Essebsi - et les sincères remerciements, l'appréciation et la gratitude du gouvernement et du peuple tunisiens pour le soutien de Votre Excellence qui a permis à la Tunisie de devenir membre du COMESA.

Nos remerciements particuliers vont également au Secrétaire général du COMESA, au Secrétariat et aux organes spécialisés pour leurs efforts, qui ont permis à la Tunisie de poursuivre les négociations en vue de son adhésion à cette organisation estimée.

Origines africaines

La Tunisie est fière de ses profondes racines africaines. Elle a toujours été soucieuse de renforcer ses partenariats stratégiques multidimensionnels avec les États africains frères, suivant une stratégie et une vision ambitieuses fondées sur sa confiance inébranlable qu'elle a dans la capacité du continent africain à proposer ses propres alternatives pour le développement, en comptant uniquement sur ses ressources.

Cet objectif se réalise à travers l'investissement dans la complémentarité économique. Cette évolution permettra à son tour d'asseoir un climat de cohésion dans le cadre de la coopération Sud-Sud et renforcera ainsi la stabilité et le progrès pour l'ensemble de l'Afrique.

La Tunisie est fière de son identité africaine, renforcée notamment par ses relations étroites avec les pays du COMESA et par une vision commune qui a constitué la base de cette organisation importante pour la zone géographique commune qui nous réunit.

Cette organisation est un modèle de solidarité, elle bénéficie d'une compétitivité élevée et est dotée d'économies viables, ce qui en fait un puissant partenaire de la croissance économique qui va

« Nous sommes fiers de notre adhésion au COMESA qui nous permettra d'adhérer automatiquement à la Zone de libre-échange tripartite »

stimuler les investissements et les échanges commerciaux. La Tunisie a entamé ses efforts pour rejoindre le COMESA en janvier 2016 et est devenue membre du COMESA en octobre 2017.

Nous nous tenons ici aujourd'hui grâce aux efforts concertés de toutes les parties, pour signer officiellement l'admission de la Tunisie à ce regroupement économique important.

Notre fierté

Nous sommes fiers de notre adhésion au COMESA qui nous permettra d'adhérer automatiquement à la Zone de libre-échange tripartite - une entité qui comprend, outre le COMESA, l'EAC et la SADC et qui représente près de la moitié des pays africains, avec de grandes ressources potentielles et des opportunités de développement mutuel.

Dans le même contexte, la Tunisie a été parmi les premiers signataires de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) lors du sommet extraordinaire de l'Union africaine, qui s'est tenu à Kigali en mars dernier. Notre pays s'est efforcé de développer des relations avec les

différents blocs régionaux situés au nord et à l'ouest du continent.

Forum économique

En avril dernier, la Tunisie a organisé le Forum économique africain avec 38 pays africains participants, y compris tous les États membres du COMESA. D'éminents décideurs, de nombreux Ministres africains du Commerce, des représentants d'institutions financières africaines et internationales et des opérateurs économiques ont participé à la réunion. Le Forum a cherché à trouver des moyens de développer les relations africaines dans les secteurs porteurs. La Tunisie espère accueillir prochainement un forum économique du COMESA, auquel participeront des représentants des gouvernements, du secteur privé et des entreprises internationales de la région. Des accords commerciaux avec le Kenya, la RDC et le Cameroun devraient être signés au cours de l'année et dans les années à venir, grâce à l'adhésion de la Tunisie au COMESA.

Nouveaux vols

En ce qui concerne l'intégration africaine, les transports et la logistique jouent un rôle important.

À cet égard, la Tunisie a lancé des vols vers de nouvelles destinations africaines, en particulier des villes d'Afrique de l'Ouest, et des vols supplémentaires sont attendus cette année vers le Soudan et d'autres pays africains, y compris les pays membres du COMESA. Cette expansion nécessite l'approbation du gouvernement, ainsi que des décisions du Conseil supérieur de l'exportation qui appuie les institutions tunisiennes œuvrant dans le domaine de la coopération africaine et qui accorde des privilèges au fret ainsi que l'assurance afin de faciliter les activités d'importation et d'exportation à travers le continent.

Vision mutuelle

La Tunisie réitère ses remerciements et sa gratitude aux Chefs d'État et de gouvernement des États membres du COMESA respectifs pour avoir approuvé son adhésion à cette prestigieuse organisation. Cela contribuera sans aucun doute à renforcer la coopération économique et commerciale avec ces États. La Tunisie est déterminée à mettre en œuvre la vision, les projets et programmes du COMESA dans l'intérêt de chacun et de tous.

Je vous remercie pour votre aimable attention et, encore une fois, je tiens à exprimer ma gratitude pour avoir permis à la Tunisie de siéger dans cette importante organisation en tant qu'État membre.

**S.E. M. Khemaies Jhnaoui,
Ministre des Affaires étrangères
République tunisienne**



Le Premier ministre somalien M. Hassan Ali Khaire (à d.) lors de la signature des documents d'adhésion

Somalie: Nous n'avons jamais perdu de vue l'objectif

C'est un grand honneur pour moi d'être avec vous aujourd'hui. Je remercie tous les États membres d'avoir accueilli le retour de la Somalie, nous permettant de vous rejoindre avec fierté en tant que 21^e pays du plus grand bloc commercial d'Afrique.

Comme vous le savez sans doute, la Somalie était l'un des membres fondateurs de la Zone d'échanges préférentiels. À l'époque, notre pays avait souscrit à la vision d'une Afrique forte, unie et prospère, susceptible de stimuler la croissance économique et le développement pour nos populations. Un continent qui pourrait tirer pleinement parti de l'ingéniosité de sa population et de ses vastes ressources, au profit de ses citoyens. Malheureusement, en raison de conflits civils, nous sommes absents de la scène régionale et internationale

depuis plusieurs années, mais nous n'avons jamais perdu de vue cet objectif ultime.

Place légitime

Notre retour dans la famille aujourd'hui témoigne de nos efforts incessants vers la reconstruction de notre nation et constitue une preuve de notre détermination à prendre la place qui nous revient dans la croissance de notre région et de notre continent.

De par notre retour, je vous rassure sur notre engagement à respecter et à mettre en œuvre intégralement les programmes du COMESA et à rejoindre ses institutions financières, techniques, semi-autonomes et autonomes.

Pour sa part, la Somalie a beaucoup à offrir à ce marché de 512 millions

de personnes. Nous apportons une population dotée d'un grand esprit d'entreprise avec des opérateurs économiques qui constituent le pilier de notre société. La Somalie dispose d'un littoral de plus de 3 000 km, avec une zone économique exclusive de quelque 825 052 km². Le pays possède également de vastes ressources naturelles inexploitées. De la pêche au pétrole et au gaz, le potentiel du pays est énorme.

Nous sommes prêts à contribuer à la croissance de notre continent, nous avons pour vision d'être bientôt en mesure de donner des perspectives non seulement aux Somaliens, mais également à nos frères et sœurs africains.

S. E. Hassan Ali Khaire
Premier ministre de la République fédérale de Somalie



La profonde empreinte du Malawi dans l'histoire du COMESA

C'est toujours un grand honneur d'être en présence de collègues qui partagent la même mission que nous. Comme nous le savons tous, nous avons créé le Marché commun de l'Afrique orientale et australe à partir de la Zone d'échanges préférentiels, il y a environ 15 ans. À ce moment-là, mon frère Bingu wa Mutharika était au Secrétariat. J'ai eu le privilège de travailler avec lui à l'arrière-plan, en apportant ma modeste assistance juridique, de manière non officielle. Je me souviens de la période où je travaillais sur les divers instruments qui allaient plus tard devenir les fondements du COMESA.

Nous nous rappelons que

cette organisation a été créée conformément au Plan d'action de Lagos qui prévoyait une intégration économique continentale dont les groupements économiques régionaux seraient les piliers. Ce que nous avons toujours souhaité, c'est de parvenir à une intégration plus profonde en tant que moyen de progrès social et économique dans la région. Nous avons appris que parfois nous réalisons plus en coopérant plutôt qu'en étant en concurrence.

Cela ne contredit pas le fait que la concurrence est de nature humaine et que nous serons toujours en concurrence. La concurrence dans le cadre plus large de coopération régionale

est aussi possible que notre unité dans la diversité. Permettez-moi de promettre que le Malawi jouera toujours son rôle d'État membre de cette organisation. Nous croyons en l'esprit d'équipe. Le Malawi faisait partie des États membres fondateurs qui ont adhéré à la ZEP le 21 décembre 1981.

Paix et Sécurité

Depuis qu'il a rejoint le COMESA, le Malawi a activement participé au programme d'intégration régionale de l'Organisation. Nous jouons un rôle important dans l'arène politique de la région. Dans un cas, nous jouons un rôle crucial en contribuant à la promotion de la paix et de la sécurité dans la région. Ce faisant, le Malawi

a exprimé son engagement à continuer à faire partie de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) par le biais de la Force d'intervention de la SADC (FIB).

En outre, nous continuerons de participer aux différentes missions d'observation des élections du COMESA, car nous sommes convaincus que la région a besoin d'un environnement démocratique propice à la croissance économique et sociale.

Par ailleurs, le Malawi a présenté avec succès des candidats qui ont offert leurs services au Secrétariat et à divers comités techniques de l'organisation. Parmi les candidatures notables figure celle du défunt président, le Professeur Bingu wa Mutharika, qui a été Secrétaire général du COMESA de 1992 à 1997. Le Malawi a joué son rôle dans la création de cet organe régional.

Les citoyens malawiens ont également assumé divers rôles au sein du Secrétariat, de même que dans les comités techniques. Plus récemment, l'Évêque Mary Nkosi a servi avec succès comme membre du Comité des Sages pour une période de trois ans.

En tant que nation, nous faisons également de notre mieux pour renforcer notre économie afin de pouvoir participer aux affaires économiques régionales en tant que pays solide. Mais la trajectoire économique du Malawi a constitué une pente difficile à gravir au cours

des quatre dernières années. Je suis ravi de signaler que nous avons réalisé des progrès contre toute attente.

Quand j'ai pris ma place comme Président du Malawi en 2014, nous avons trouvé une situation économique très délicate. Nous avons un déficit presque égal à notre budget national annuel. Il n'y avait tout simplement pas de fonds en raison du pillage massif des ressources publiques que nous avons appelé « Cashgate ».

Des mesures draconiennes

Nous avons dû suivre la voie des mesures d'austérité strictes, qui comprenaient la réduction des voyages à l'étranger. Malheureusement, cela a peut-être limité notre participation à certains forums, mais nous avons simplement dû réduire nos dépenses pour améliorer notre économie.

En 2015, nous avons eu la double tragédie d'inondations et de sécheresse au niveau national sur une année. Nos récoltes ont été détruites et la famine accablait la population sur tout le territoire national. En 2016, nous avons eu une autre sécheresse et les récoltes ont à nouveau été détruites. À nouveau, nous étions confrontés à la famine au niveau national. Pendant tout ce temps, le Malawi n'a reçu d'aide budgétaire d'aucun bailleur de fonds. Toutefois, nous avons pu réaliser la reprise économique sans l'appui budgétaire des donateurs lors des crises causées par les catastrophes naturelles sur le territoire national.

Il y a quatre ans, l'inflation était de 24% ; aujourd'hui, nous avons réussi à la ramener à un chiffre. Il y a quatre ans, les taux d'intérêt étaient de 42% ; aujourd'hui, ils sont à 16%. Nous avons également porté nos réserves de devises en mois d'importations du point le plus bas au point le plus élevé de notre histoire économique : d'une couverture des importations de deux mois à aujourd'hui six mois. Aujourd'hui, notre monnaie nationale est stable et prévisible.

Au cours de ces quelques années, nous avons vu le taux de croissance du PIB augmenter de 2,4%. Pour l'exercice 2018/2019, nous prévoyons une croissance de 4% en 2018 et de 6% en 2019. Nous sommes également en train de mettre en œuvre un programme robuste d'investissement direct étranger. Le Malawi a considérablement amélioré sa position sur l'indice « *Doing Business* » au niveau mondial.

Notre objectif est d'avoir un gouvernement plus petit et un secteur privé plus important. Nous croyons vivement que c'est la voie que doit suivre la région. En bref, le Malawi fait tout son possible pour devenir un partenaire fiable dans la région avec un bon esprit d'équipe. Et nous avançons bien dans ce sens.

S.E. Arthur Peter Mutharika
Président de la République du Malawi

Le nombre s'accroît : La Libye signe l'Accord de la ZLE tripartite



S.E Mohamed Syala, Ministre des Affaires étrangères de l'État de Libye, en train de signer les accords de la Tripartite sous le regard de la Secrétaire générale Chileshe Kapwepwe

L'État libyen a signé l'Accord de libre-échange tripartite COMESA-EAC-SADC le 18 juillet 2018 à Lusaka. À ce moment-là, il ne restait que cinq signatures requises sur les six pays en attente. La Tunisie et la Somalie ont ensuite rejoint le COMESA le même jour et cela a changé la donne, augmentant le nombre de signatures exigées.

Cela ne pose aucun problème, puisque les deux nouveaux États membres se sont engagés à participer aux cadres existants du commerce régional, y compris la Tripartite, pour rattraper et renforcer leur intégration dans le bloc régional.

C'est toutefois la ratification de l'Accord de libre-échange tripartite qui

fait face à des obstacles. Le processus a été plutôt lent, mais il constitue une condition préalable à la mise en œuvre de l'Accord tripartite. Seuls trois pays, l'Égypte, le Kenya et l'Ouganda, ont jusqu'à présent ratifié l'Accord depuis son lancement en juin 2015.

Au moment de la création et du lancement de l'Accord de libre-échange tripartite, il était prévu que les négociations seraient achevées dans un délai de trois ans, ce qui permettrait à l'accord d'entrer en vigueur. En tout état de cause, les trois communautés économiques régionales avaient toutes conclu des accords de libre-échange (ALE).

Une fois mise en œuvre, l'ALET pourrait permettre le développement durable

en Afrique en rassemblant 800 millions d'habitants sur un marché unique avec un produit intérieur brut combiné de 1,5 billion USD.

Les analystes et les commentateurs ont attribué le manque de progrès à divers facteurs, parmi lesquels le manque de volonté politique et l'absence d'un dispositif institutionnel robuste sous la forme d'un secrétariat dédié, doté d'un mandat clair de coordination de la Tripartite.

Sont cités également comme facteurs empêchant l'avancement, les principes de négociation qui privilégient la souveraineté nationale et qui vont essentiellement à l'encontre de la coopération et de l'intégration régionales, entre autres.

Le Kenya obtient une autre sauvegarde sucrière



Le chef de délégation au Sommet Hon. Abadu Namwaba (à d.) et l'Ambassadeur en Zambie S.E. Sophie Kombe

L'industrie sucrière kényane bénéficiera de deux années supplémentaires de protection contre des importations après l'approbation par le Conseil de sa demande de prorogation de la sauvegarde actuelle dont la fin était prévue pour février 2019. Le Conseil a toutefois exigé que soit constitué un sous-comité chargé de surveiller et d'évaluer la mise en œuvre de la sauvegarde, sous tous les points.

Le sous-comité est considéré comme un cadre technique approprié pour superviser la mise en œuvre de la sauvegarde. Il

sera composé du Secrétariat du COMESA, des États membres exportateurs de sucre et de l'État membre appliquant la mesure de sauvegarde.

Dans sa requête au Conseil, le Kenya a présenté un rapport sur la mise en œuvre de la sauvegarde du sucre qui mettait en lumière l'histoire, la performance et l'importance du secteur du sucre au Kenya. En outre, le Kenya a informé le Conseil que le déficit de son marché était passé de 210 à 250 tonnes métriques, ce qui augmentera les parts des États membres du COMESA

exportateurs de sucre.

En accordant cette mesure de sauvegarde, le Conseil a chargé le Secrétariat de préparer un projet de termes de référence pour le Sous-Comité de la sauvegarde, qui sera examiné lors de la prochaine réunion du Comité Commerce et Douanes en août 2018.

« Le Comité Commerce et Douanes peut toujours aborder cette question, nonobstant la décision du Conseil d'étendre la sauvegarde », ont déclaré les Ministres dans leur rapport.

Mme Ellen Ruparanganda (Zimbabwe).



M. Michael Beyene (Éthiopie)



M. Danson Mungatana (Kenya)



M. Brian Lingela (Zambie)



M. Francis Lebon (Seychelles)



M. Islam Alhasan (Soudan)



Nomination de nouveaux membres du Comité des Sages

Six nouveaux membres du Comité des Sages du COMESA ont été nommés, ce qui porte le nombre total à neuf. Parmi les membres figurent: Mme Sabine Nkarutimana (Burundi), Mme Judith Bahemuka (Kenya), l'Évêque Mary Catherine Nkosi (Malawi), l'Ambassadeur Patrice Eugene Cure (Maurice), l'Ambassadeur Marie-Pierre Lloyd (Seychelles) et M. Mohammed Ahmed Abdelghaffar (Soudan).

Les sages serviront comme

ambassadeurs de la paix du COMESA pour une durée de quatre ans. L'une de leurs principales responsabilités consiste à diriger les missions d'observation des élections du COMESA.

Avant leur nomination, le comité n'avait que trois sages: l'Ambassadeur Ashraf Rashed (Égypte), Mme Hope Kivengere (Ouganda) et l'Ambassadeur Simbi Mubako du Zimbabwe.

Dans l'entretemps, neuf nouveaux membres de la Commission de la concurrence du COMESA ont prêté serment pour une période de trois ans. Il s'agit des Commissaires suivants: M. Ali Kako (Djibouti), Mme Thembelihle Dlamini (Eswatini), M. Michael Beyene (Éthiopie), Hon. Danson Mungatana (Kenya), Mme Charlotte Malonda (Malawi), M. Francis Lebon (Seychelles), M. Islam Alhasan (Soudan), M. Brian Lingela (Zambie), et Mme Ellen Ruparanganda (Zimbabwe).

Les lauréats des Prix Médias du COMESA sont fêtés



(g.-dr.) Prosper Ndlovu, Esther Mseteka, Peterson Tumwebaze, Herrsha Lutchman, Mona Sewilam et Sarah Natoolo

Six journalistes ont été à l'honneur lors du 20e Sommet du COMESA pour leur contribution remarquable à l'intégration régionale grâce à leurs œuvres publiées et diffusées.

Herrsha Lutchman de *Bizweek*

(Maurice), Peterson Tumwebaze de *New Times* (Rwanda), Mona Sewilam de *ON Network* (Égypte), Esther Mseteka du *Daily Mail* (Zambie), Prosper Ndlovu du journal *The Chronicle* (Zimbabwe) et Sarah Natoolo de l'*Uganda Broadcasting Corporation* ont été

les lauréats des Prix Médias du COMESA pour 2017-2018.

Organisé dans le cadre de l'Initiative annuelle de Prix Médias du COMESA, cet événement vise à reconnaître et à récompenser les journalistes qui ont excellé dans



la sensibilisation aux programmes d'intégration régionale.

Le Président en exercice de la Conférence du COMESA, S.E. Hery Rajaonarimampianina de Madagascar, a remis aux

journalistes les trophées, qui sont également assortis d'un montant en espèces et d'un certificat.

L'appel à candidatures pour les prix est lancé chaque année dans les États membres du COMESA.

Dans le cadre du concours, les journalistes sont tenus de soumettre des articles publiés ainsi que des documentaires radiophoniques et télévisés relatifs à l'intégration régionale.

COMMUNIQUÉ FINAL
DU VINGTIÈME SOMMET DE LA CONFÉRENCE
DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT
DU COMESA

LA CONFÉRENCE des Chefs d'État et de gouvernement du Marché commun de l'Afrique orientale et australe –COMESA– a tenu son **Vingtième Sommet** au Centre de conférences internationales de Mulungushi à Lusaka, République de Zambie, les 18 et 19 juillet 2018, sous le thème : « Le COMESA @ l'heure de l'intégration numérique ».

Participation

Participent audit Sommet les Chefs d'État et de gouvernement et les Plénipotentiaires du COMESA ci-après :

Son Excellence Hery Martial Rajaonariamampianina, Président de la République de Madagascar ;

Son Excellence Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de Zambie ;

Son Excellence Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi ;

Son Excellence Hasabo Mohammed Abdelrahman, Vice-président de la République du Soudan ;

Son Excellence Edouard Ngirente, Premier ministre de la République du Rwanda ;

Son Excellence Hassan Ali Khaire, Premier ministre de la République fédérale de Somalie ;

Son Excellence Paul S. Dlamini, Vice-Premier ministre du Royaume d'Eswatini ;

Son Excellence Soeuf Mohamed El-Amine, Ministre des Affaires étrangères de l'Union des Comores ;

Son Excellence Jean Lucien Bussa, Ministre du Commerce de la République démocratique du Congo ;

Son Excellence Hassan Houmed Mohamed, Ministre d'État au Commerce et au Tourisme et Son Excellence Moumin Ahmed Cheik, Ministre de la Justice de la République de Djibouti ;

Son Excellence Amr Nassar, Ministre du Commerce et de l'Industrie de la République arabe d'Égypte ;

Son Excellence Mohamed Syala, Ministre des Affaires étrangères de l'État de Libye ;

Son Excellence Seetanah Lutchmeenaraidoo, Ministre des Affaires étrangères, Intégration régionale et Commerce international de la République de Maurice ;

Son Excellence l'Ambassadeur Barry Faure, Secrétaire d'État et Chef exécutif du Département des Affaires étrangères de la République des Seychelles ;

Son Excellence Amelia Anne Kyambadde, Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Coopératives de la République d'Ouganda ;

Son Excellence Simbarashe S. Mumbengegwi, Ministre d'État pour les Affaires présidentielles et Suivi de la mise en œuvre des programmes de la République du Zimbabwe ;

Son Excellence Khemaies Jhnaoui, Ministre des Affaires étrangères de la République tunisienne ;

Son Excellence Ababu Namwamba, Secrétaire exécutif de l'Administration au Ministère des Affaires étrangères de la République du Kenya ; et

Son Excellence l'Ambassadeur Beyene Russom de l'État d'Érythrée.

Institutions du COMESA

Les Institutions du COMESA sont représentées par les personnalités suivantes :

M. Tadesse Admassu, Président de la Banque de commerce et de développement –TDB– ; M. Mahmood Mansoor, Secrétaire exécutif de la Chambre de compensation du COMESA ; Mme Lombe Chibesakunda, Juge-présidente de la Cour de justice du COMESA ; Mme Heba Salama, Directrice de l'Agence d'investissement régionale du COMESA (AIR) ; M. George Otieno, Directeur général de l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique –ACA– ; Mme Amany Asfour, Présidente du Conseil des opérateurs économiques du COMESA –COC– ; M. Mwinyihija, Directeur général de l'Institut africain du cuir –ALLPI– ; M. George Lipimile, Directeur général de la Commission de la concurrence du COMESA –CCC– ; Mme Katherine N. Ichoya, Directrice exécutive de la *Fédération des associations nationales des femmes entrepreneurs* du COMESA –FEMCOM ; M. John Mukuka, Directeur général par intérim de l'Alliance pour le commerce des produits de base en Afrique orientale et australe –ACTESA– ; M. Mohamedain E. Seif Elnasr, Directeur général par intérim de l'Association régionale des régulateurs de l'énergie de l'Afrique orientale et australe (ARÉFOA) ; et M. Ibrahim Zeidy, Directeur de l'Institut monétaire du COMESA –IMC–.

Partenaires et Organisations

Sont de même représentés les pays, organisations et partenaires de développement suivants :

Union européenne, Banque africaine de développement (BAD), Nouveau partenariat pour le développement

de l'Afrique (NEPAD), Chine, France, Iran, Arabie saoudite, Saint-Siège (Vatican), Japon/JICA, Norvège, Sierra Leone ; ainsi que la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique –ACBF–, le Centre du commerce international des Nations unies –CCI–, Afro Champions, l'Organisation internationale pour les migrations –OIM–, l'Union du Maghreb arabe, le Réseau d'analyse politique sur l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles (FARNPAN), et le Conseil de coopération du Golfe.

Ouverture du sommet

Son Excellence Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de Zambie et hôte du Sommet, souhaite à ses collègues Présidents, aux plénipotentiaires et toutes les délégations la bienvenue au 20^e Sommet du COMESA et en Zambie. Il réitère la nécessité d'adopter les technologies numériques pour exploiter les gains en efficacité et baisser le coût de l'activité commerciale. Il exhorte également les États membres du COMESA à valoriser les matières premières et être prêts à accueillir pleinement la Zone de libre-échange continentale africaine. Il s'engage à accorder un plein soutien au programme d'intégration régionale du COMESA en assurant un leadership clair dans ce processus.

Son Excellence Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi, souligne l'importance existentielle du COMESA en tant qu'organisation et assure le Sommet de l'engagement inébranlable du Malawi à mettre en œuvre les programmes d'intégration du COMESA. En soulignant les défis auxquels la République du Malawi a dû faire

face au cours de ces dernières années, il assure le Sommet que des mesures ont été prises pour engager le pays sur la voie d'un redressement solide.

Dans sa déclaration, **Son Excellence Edouard Ngirente**, Premier ministre de la République du Rwanda, se réjouit du thème du Sommet : *Le COMESA @ l'heure de l'intégration numérique*, et met en exergue un bon nombre de programmes de numérisation que le gouvernement du Rwanda a mis en place, notamment l'administration en ligne (« e-gouvernement »). Il souligne l'engagement indéfectible de la République du Rwanda envers le COMESA et ses programmes d'intégration.

Son Excellence Hery Martial Rajaonariamampianina, Président de la République de Madagascar et **Président sortant de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement du COMESA** fait une déclaration dans laquelle il souligne les progrès réalisés au cours de son mandat. Il remercie la République de Zambie pour l'accueil réservé à tous les Chefs d'État et de gouvernement et à toutes les délégations depuis leur arrivée à Lusaka. Il exprime sa reconnaissance au gouvernement de la République de Zambie pour l'accueil du Siège du COMESA à Lusaka et l'offre d'un terrain de 10 hectares à proximité de l'aéroport sur laquelle le Nouveau Siège du COMESA va être construit.

Dans son allocution, il félicite chaleureusement la République fédérale démocratique d'Éthiopie et l'État d'Érythrée pour la signature de la Déclaration commune de paix et d'amitié. Il exprime également son appréciation de la mise en œuvre du cessez-le-feu au Soudan du sud à la suite du travail de facilitation réalisé par l'Autorité intergouvernementale

pour le développement (IGAD).

Le Président sortant souligne la nécessité de moderniser et d'améliorer les industries du COMESA afin de créer plus d'emplois et d'accroître les échanges intra-COMESA. Il salue également l'introduction de l'application mobile du COMESA pour les petits commerçants transfrontières, dans la mesure où elle permettra de réduire le coût du commerce, et le certificat d'origine électronique du COMESA qui est en cours de mise en œuvre.

Son Excellence Hery Martial Rajaonariamampianina informe le Sommet qu'au cours de son mandat, le COMESA a déployé des applications technologiques innovantes grâce à l'utilisation de la technologie de la chaîne de blocs par les compagnies d'assurance qui ont commencé à délivrer la Carte jaune numérique et le système de mécanismes régionaux de garantie du transit douanier. Cette initiative permettra l'achat de Cartes jaunes et de cautions en ligne et d'accélérer le règlement des sinistres déclarés.

Le président sortant félicite l'Institut africain du cuir pour la mise en place des studios de design nationaux et régionaux qui, grâce à l'impression 3D, ont permis aux groupements de l'industrie du cuir de fabriquer des chaussures sur mesure pouvant être vendues en ligne et dans le reste du monde. Il souligne que ces innovations serviraient de fondement à la participation effective du COMESA à la quatrième révolution industrielle qui repose notamment sur l'impression 3D et l'intelligence artificielle.

Dans son allocution, il informe également la réunion que l'économie de demain exige que la région COMESA passe en revue et remanie le système éducatif

afin d'assurer une éducation et des qualifications qui verront un nombre croissant de travailleurs autonomes dans le domaine de la prestation de services.

Concernant l'Accord de la Tripartite COMESA-EAC-SADC, il informe la Conférence que seuls l'Égypte, le Kenya et l'Ouganda l'ont ratifié, alors que 14 ratifications sont requises pour son entrée en vigueur. Il implore les États membres de ratifier l'Accord tripartite afin qu'il puisse servir de fondement à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine.

L'Éthiopie, Djibouti et le Kenya sont félicités pour avoir mis en œuvre le Chemin de fer à écartement standard –CFES– qui a permis un transport de marchandises et de passagers moins onéreux et plus efficace. Le président sortant déclare qu'il attend avec intérêt l'achèvement des projets CFES sur les corridors Nord et Central qui relie les ports de Mombasa (Kenya) et de Dar-es-Salaam (Tanzanie) avec le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda. Il exprime ses remerciements à la Zambie, à la Tanzanie et au Kenya pour le projet d'interconnexion électrique qui permettra les échanges d'électricité entre le Groupement énergétique de l'Afrique orientale et le Groupement énergétique de l'Afrique australe.

Le président sortant remercie les partenaires de coopération pour leur soutien aux programmes et projets d'intégration régionale. Il souhaite également la bienvenue à la République tunisienne et à la République fédérale de Somalie au sein du COMESA.

En conclusion, il remercie le Bureau de la Conférence pour le soutien qu'il a apporté à sa présidence pendant la durée de son mandat et assure le nouveau Bureau de son appui indéfectible.

Motion de remerciement

L'honorable Simbarashe Mubengegwi présente des excuses au nom du Président du Zimbabwe, Son Excellence M. Emmerson Dambuzo Mnangagwa, qui était empêché. M. Mubengegwi souligne l'attentat à la bombe perpétré à Bulawayo au Zimbabwe, qui a coûté la vie à deux personnes, et assure le Sommet que le Zimbabwe a l'intention d'organiser des élections pacifiques malgré le malheureux événement. Il remercie chaleureusement le Président, le gouvernement et le peuple zambiens d'avoir accueilli le COMESA et le vingtième Sommet de la Conférence, rappelant les efforts inlassables qu'a déployés la Zambie en tant qu'État de premier plan dans les luttes de libération en Afrique australe et orientale. Il rend hommage à M. Sindiso Ngwenya, Secrétaire général sortant, pour avoir consacré au COMESA trente-quatre années de services dévoués dans diverses fonctions.

Après l'ouverture officielle du Sommet, la Conférence :

Élit par acclamation Son Excellence Hery Martial Rajaonarimampianina, Président de la République de Madagascar comme Président de la Conférence et Son Excellence Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi comme Rapporteur ;

Reconnait et Exprime sa gratitude à Son Excellence Hery Martial Rajaonarimampianina, Président de la République de Madagascar pour avoir exercé le rôle de Président de la Conférence du COMESA au cours des 18 derniers mois ;

Note le rapport du Secrétaire général sur *L'État de l'intégration régionale du COMESA –le passé, le*

présent et la voie à suivre ;

Examine et Adopte le Rapport de la 38^e réunion du Conseil des ministres du COMESA ;

Examine et Adopte le Rapport de la 16^e réunion des Ministres des Affaires étrangères du COMESA ;

À PROPOS DU RAPPORT ANNUEL DU COMESA

Lance le Rapport biennal du COMESA 2016-2017 ;

CONCERNANT LES ADHÉSIONS AU COMESA

Adopte l'Accord sur l'admission de la République tunisienne au COMESA et **Admet et Souhaite la bienvenue** à la République tunisienne en tant que vingtième membre du COMESA ;

Prend note avec appréciation de la déclaration de Son Excellence Khemaies Jhnaoui, Ministre des Affaires étrangères de la République tunisienne, qui adresse l'expression de la gratitude, de la solidarité et de l'engagement de son pays envers le COMESA ainsi que sa volonté de participer au Marché commun et de rejoindre l'Accord tripartite COMESA-EAC-SADC ;

Adopte l'Accord sur l'admission de la République fédérale de Somalie au COMESA et **Admet et Souhaite la bienvenue** à la République fédérale de Somalie en tant que vingt et unième membre du COMESA ;

Prend note avec satisfaction de la déclaration de Son Excellence Hassan Ali Khaire, Premier ministre de la République fédérale de Somalie, qui adresse l'expression de la gratitude, de la solidarité et de l'engagement de son pays envers le COMESA ainsi que sa volonté

de participer au Marché commun et de rejoindre l'Accord tripartite COMESA-EAC-SADC ;

DISCOURS LIMINAIRE SUR LA JEUNESSE ET LE COMESA

Apprécie le discours liminaire de Son Excellence Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi sur *La jeunesse et le COMESA*, dans lequel il souligne le rôle critique des jeunes dans la transformation économique et sociale durable ainsi que le besoin de créer des richesses et des emplois en tenant compte de la nature des économies modernes caractérisées par les chaînes de valeur et les nouvelles technologies, **Note** la nécessité de réformer les programmes et de dispenser des cours de formation spécifiques visant à enraceriner l'intégration économique dans les réformes des jeunes et des institutions afin de créer un environnement propice, et **Se réjouit** de l'offre de la République du Malawi d'accueillir la première réunion ministérielle du COMESA sur *La jeunesse et le COMESA* ;

Se félicite des diverses déclarations des Chefs d'État et de gouvernement et des Plénipotentiaires, soulignant l'importance du COMESA en tant qu'organisation de premier plan qui a mis sur pied des programmes d'intégration économique de référence en Afrique ;

S'AGISSANT DE LA FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINE, DU FORUM DE L'INVESTISSEMENT ET DE L'ÉCONOMIE BLEUE

Félicite la République arabe d'Égypte pour la Foire commerciale intra-africaine qui se tiendra au Caire (Égypte) du 11 au 17 décembre 2018 et le Troisième Forum de l'investissement en Afrique qui se tiendra à Charm

el-Cheikh les 8 et 9 décembre 2018, et **Accueille** favorablement l'invitation lancée aux États membres du COMESA ;

Félicite la République du Kenya pour la conférence sur l'économie bleue prévue du 26 au 28 novembre 2018 à Nairobi en vue d'échanger les expériences sur les océans, les fleuves et autres masses d'eau en tant qu'espace de développement économique conformément aux ODD, à l'Agenda 2063 et au PSMT du COMESA, et **se réjouit** de l'invitation lancée aux États membres du COMESA ;

AU SUJET DES AFFAIRES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES

Entérine la décision du Conseil d'examiner et d'amender l'article 28 du Traité du COMESA étendant la compétence de la Cour de justice du COMESA afin d'y inclure le règlement des différends entre États et investisseurs ;

Félicite la République des Seychelles pour avoir signé la Charte sociale du COMESA ;

Adopte le document soumis par Maurice sur le règlement des litiges entre investisseurs et États (ISDS) de la Commission des Nations unies pour le droit commercial international ;

Félicite seize États membres du COMESA qui ont promulgué une législation nationale sur la concurrence visant à renforcer la concurrence et le commerce équitable sur le marché du COMESA et **encourage** les États membres restants qui n'ont pas encore adopté de législation nationale sur la concurrence à le faire aussitôt que possible ;

Note qu'Eswatini est le nouveau nom du Royaume du Swaziland ;

S'AGISSANT DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE DU COMESA

Prend note des progrès réalisés dans l'élaboration des instruments de la Zone de libre-échange numérique –ZLEN– tels que le Certificat d'origine électronique et **Encourage** les États membres qui sont prêts à mettre en œuvre les instruments de la ZLEN à le faire en phase pilote ;

Souligne l'importance primordiale de la priorisation des programmes favorisant le commerce transfrontière à petite échelle, en tenant compte des aspects de l'autonomisation des femmes et de l'éradication de la pauvreté, et **Appelle** à l'extension de ces programmes aux biens et services ;

Félicite la République de Djibouti pour sa vaste Zone franche récemment lancée ;

DE L'APPLICATION DES MESURES DE SAUVEGARDE EN FAVEUR DE L'INDUSTRIE SUCRIÈRE DU KENYA

Entérine la décision prise par le Conseil d'étendre la mesure de sauvegarde sucrière accordée au Kenya de deux années supplémentaires à compter de février dès que la mesure de sauvegarde actuelle tirera à sa fin, et **Crée** un Sous-comité composé des États membres du COMESA exportateurs de sucre, de la République du Kenya et du Secrétariat afin de superviser et d'évaluer l'application de la sauvegarde pour s'assurer qu'elle profite aux États membres du COMESA ;

CONCERNANT LE FONDS COMESA

Note l'appui aux États membres en vue d'une meilleure mise en œuvre des programmes régionaux à travers la Facilité d'ajustement du COMESA financée par l'Union européenne dans le cadre du Mécanisme d'appui à l'intégration

régionale;

S'AGISSANT DES AFFAIRES MONÉTAIRES

Félicite les Banques centrales de l'Égypte, d'Eswatini, du Kenya, du Malawi, de Maurice, de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de la Zambie pour leurs transactions sur le Système régional de paiement et de règlement du COMESA –SRPR ;

Félicite les Banques centrales du Burundi, de Djibouti, du Soudan et du Zimbabwe pour leur état de préparation aux opérations en direct ;

Exhorte les Banques centrales faisant déjà des opérations en direct par le biais du SRPR à organiser des ateliers de sensibilisation auprès de leurs banques commerciales et d'autres parties prenantes afin de promouvoir l'utilisation du système ;

Invite les États membres à procéder au règlement de leurs échanges intra-COMESA par le biais du SRPR ;

Exhorte les Banques centrales qui n'ont pas encore rempli les conditions préalables pour adhérer au SRPR à le faire le plus rapidement possible ;

EN CE QUI CONCERNE LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

Accueille avec satisfaction les progrès accomplis dans différents programmes d'infrastructure, notamment ceux des domaines suivants : transport routier et ferroviaire, transport maritime, aviation civile, énergie, et technologies de l'information et de la communication ;

Exhorte les États membres du COMESA à mobiliser des

ressources pour la mise en œuvre des programmes prioritaires d'infrastructure à l'échelle régionale ;

Salue les progrès réalisés concernant la voie de navigation lac Victoria-Méditerranée et **Prie** les États membres concernés par ce projet de continuer à travailler ensemble de manière solidaire et d'aborder toutes les questions liées à la gestion de l'eau ;

CONCERNANT LE PROJET SUR L'AGENCE DE L'ESPACE AÉRIEN DU COMESA ET LE PROJET DE RÈGLEMENT INSTITUANT LE PROGRAMME DE L'ESPACE AÉRIEN SUPÉRIEUR UNIFIÉ DU COMESA

Approuve la décision du Conseil de renvoyer le projet sur l'Agence de l'espace aérien du COMESA et le projet de Règlement instituant le Programme de l'espace aérien supérieur unifié du COMESA en vue d'examen technique et d'évaluation plus approfondis par les Ministres de l'Infrastructure à travers le comité technique compétent, afin de traiter les réserves soulevées par l'Égypte et appuyées par un certain nombre d'États membres ;

À PROPOS DU GENRE ET DES AFFAIRES SOCIALES

Entérine la décision du Conseil sur la nécessité de formation et de perfectionnement des compétences pour les jeunes tel que prévu au chapitre 25 du Traité du COMESA afin de créer des emplois et des richesses parmi les jeunes des États membres du COMESA ;

Note avec satisfaction la décision du Council d'adopter le cadre général d'appui aux femmes et aux jeunes qui s'adonnent au commerce transfrontière ;

Exhorte les États Membres du COMESA à soumettre leurs

rapports annuels sur le genre incluant des statistiques détaillées afin de permettre au Secrétariat du COMESA à compiler un bulletin régional de statistiques sur le genre ;

S'AGISSANT DU DISPOSITIF TRIPARTITE COMESA-EAC-SADC

Note avec satisfaction le rapport de la septième réunion du Comité ministériel sectoriel tripartite sur le commerce tenue le 18 juin 2018 au Cap, en République Sud-africaine, qui contient des décisions sur des questions cruciales visant à faire progresser la mise en œuvre opérationnelle de la Zone de libre-échange tripartite –ZLET– ;

Félicite la République arabe d'Égypte, la République du Kenya et la République de l'Ouganda d'avoir ratifié l'Accord de la ZLET ;

Appelle les États membres du COMESA qui n'ont pas encore signé l'Accord tripartite COMESA-EAC-SADC à le faire le plus tôt possible ;

Félicite la Lybie pour la signature de l'Accord tripartite COMESA-EAC-SADC sur la Zone de libre-échange pendant le Sommet ;

Appelle les États membres du COMESA qui n'ont pas ratifié l'Accord tripartite COMESA-EAC-SADC à le faire afin que celui-ci puisse entrer en vigueur ;

CONCERNANT LA NOMINATION DE MEMBRES DE LA DIRECTION DU SECRÉTARIAT DU COMESA

Nomme et Fait prêter serment à Mme Chileshe Kapwepwe (de la République de Zambie) comme Secrétaire générale du COMESA pour un mandat de cinq ans ;

Nomme et Fait prêter serment à l'Ambassadeur Kipyego Cheluget (de la République du Kenya) comme Secrétaire général adjoint-

-Programmes pour un deuxième mandat de cinq ans ;

Nomme et Fait prêter serment à M. Dev Haman (de la République de Maurice) comme Secrétaire général adjoint –Administration et Finances pour un mandat de cinq ans ;

Nomme Mme Martha Elimu (de la République de l'Ouganda) comme Directrice des Ressources humaines et de l'Administration ;

S'AGISSANT DU SIÈGE DU COMESA

Félicite la République de Zambie pour avoir accordé au Secrétariat du COMESA un terrain de quatre hectares pour la construction de son Nouveau Siège et de l'appui qu'elle ne cesse de lui apporter ;

Exprime sa gratitude à la République de Zambie pour avoir accordé une garantie souveraine pour la construction du Nouveau Siège du COMESA ;

Demande au Comité technique sur la construction du Nouveau Siège du COMESA d'examiner les documents de financement et de superviser la mise en œuvre du projet ;

Charge le Conseil des ministres du COMESA d'examiner le rapport du Comité technique sur la construction du Nouveau Siège et de prendre les décisions appropriées sur la construction du Nouveau Siège ;

Demande également que le Comité technique sur la construction du Nouveau Siège soit élargi pour inclure tous les États membres ;

Instruit le Secrétariat de fournir aux États membres toutes les informations ;

AU SUJET DE LA PAIX, SÉCURITÉ ET STABILITÉ

Réaffirme le rôle central des pays africains et des institutions régionales et internationales dans la résolution et la médiation des conflits et **Souligne** l'efficacité et la capacité de l'Afrique à prendre son propre destin en main et décider de son avenir sans ingérence extérieure injustifiée ;

Se réjouit de l'annonce de l'Égypte qu'elle va abriter le Centre de l'Union africaine pour la reconstruction post-conflit et le développement ;

Réitère l'importance de la paix, de la sécurité et de la stabilité pour créer un environnement propice à l'investissement, au développement économique et à une intégration viable pour la région ;

Reconnaît que la situation sécuritaire au Burundi s'est améliorée et réitère sa préoccupation quant à la situation humanitaire et lance un appel à la communauté internationale et aux institutions humanitaires à maintenir l'aide qu'elles apportent aux populations touchées ;

Demande à toutes les parties prenantes comoriennes d'entamer un dialogue ouvert à tous afin d'arriver à un consensus autour du projet de référendum sur les réformes constitutionnelles ;

Réitère sa solidarité avec l'Union des Comores, **Réaffirme** la souveraineté de l'Union des Comores sur l'île de Mayotte et **Exhorte** les parties à rechercher des solutions par la voie du dialogue ;

Salue toutes les parties prenantes malgaches d'avoir privilégié le dialogue et permis la nomination de M. Ntsay Christian comme Premier ministre sur base de consensus, et d'avoir mis en

place un gouvernement chargé de l'organisation des élections ;

Salue la « Déclaration commune de paix et d'amitié », déclaration mettant fin à la guerre entre l'Érythrée et l'Éthiopie, et **Félicite** le Président Isaias Afwerki et le Premier ministre Abiy Ahmed pour leur leadership qui a permis la normalisation des relations entre les deux pays ; **Prie instamment** les États membres du COMESA à soutenir pleinement le processus de mise en œuvre intégrale des accords en six points entre les deux pays ; et **Encourage** les autres pays en conflit à tirer des enseignements de ces deux États en ce qui concerne le règlement pacifique des conflits en prenant leur propre initiative ;

Réitère son appel pour le plein appui au Gouvernement d'accord national et **Fait appel** à toutes les parties prenantes concernées en Libye, à savoir les membres du Conseil de la présidence et de la Chambre des représentants, le Haut Conseil d'État et les autres institutions clés du LPA à s'attacher principalement à trouver des moyens de travailler ensemble en vue de bâtir un pays unifié ;

Condamne fermement toute tentative d'exporter illicitement le pétrole de la Libye par des institutions parallèles et **Réaffirme** que la compagnie *National Oil Organization* de Tripoli est la seule institution autorisée à traiter des questions de pétrole conformément aux réglementations spécifiques publiées par le gouvernement et **Reconnaît** que le Gouvernement d'accord national (GNA) est le seul gouvernement légitime de la Libye et **Appelle** au retrait immédiat de toute activité armée dans les gisements pétroliers et les ports ;

Félicite toutes les parties

prenantes malagasy d'avoir privilégié le dialogue et permis la nomination d'un Premier ministre de consensus ainsi que la mise en place d'un gouvernement d'ouverture chargé d'organiser les prochaines élections ;

Félicite le Président Hery Martial Rajaonarimampianina pour la sagesse et l'esprit de consensus dont il a fait preuve en vue d'établir un climat de paix et de confiance mutuelle à Madagascar ;

Apprécie les efforts des chefs d'État et de gouvernement de l'IGAD et de toutes les institutions régionales et panafricaines visant à résoudre la crise au Soudan du sud, et les **Exhorte** à demeurer saisis de cette question jusqu'à ce qu'une paix durable soit établie au Soudan du sud ;

Se réjouit et Félicite Son Excellence Omar Bashir de la République du Soudan pour son initiative de rapprocher le gouvernement et l'opposition armée dans la République du Soudan du sud dans les pourparlers directs dans la capitale Khartoum et invite toutes les parties à prendre part aux pourparlers de paix en cours à Khartoum pour œuvrer à la réalisation d'une paix durable ;

Note avec appréciation que la situation dans la Zone d'Abyei s'est améliorée et **Salue** les efforts du Président Omer al-Bashir du Soudan et du Président Salva Kirr du suddu Soudan ainsi que de la Force intérimaire des Nations unies à Abyei ainsi que les efforts déployés par les deux gouvernements, et encourage toutes les parties prenantes à redoubler d'efforts en vue d'une solution pour le statut final d'Abyei **et Invite** le gouvernement des États-Unis à retirer le Soudan de sa liste des « Pays promoteurs du terrorisme » ;

Condamne fermement les attaques continues des forces négatives dans la région des Grands Lacs, à savoir l'Alliance des forces démocratiques (ADF), les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), le Mouvement de libération du Soudan (Abdulwahid Nour), le Mouvement de libération du Soudan (Arku Minawi) et le Mouvement pour la Justice et l'Égalité (JEM) Gipriel Ibrahim ;

Condamne le terrorisme sous toutes ses formes et **Exprime son soutien** de toutes les mesures prises pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans les États membres et plus particulièrement des efforts des gouvernements nationaux et salue l'appui régional et international des efforts nationaux déployés pour éradiquer ce fléau et **Présente** ses plus sincères condoléances aux familles des victimes d'actes terroristes, et **Affirme** sa solidarité avec les gouvernements d'Égypte, d'Éthiopie, du Kenya, de Libye, de Somalie et du Zimbabwe et leurs citoyens ;

Salue la Déclaration de Maurice sur la sécurité maritime et note le communiqué de la 21^e session du Groupe de contact pour la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes –CGPCS-- ;

Prend note avec satisfaction des travaux précédents entrepris avec l'appui du COMESA dans le cadre du Programme régional de promotion de la sécurité maritime –MASE- en ce qui concerne la sécurité maritime ; et **Prend également note** de l'invitation de la République des Seychelles à participer au « Forum sur le financement des armateurs africains » qui se tiendra aux Seychelles au premier trimestre de 2019 ;

Nomme et Fait prêter serment aux

éminents citoyens du COMESA suivants pour agir en qualité de membres du **Comité des sages du COMESA** pour un mandat de quatre ans :

1. *Mme Sabine Nkarutimana, République du Burundi*
2. *Mme Judith Bahemuka, République du Kenya*
3. *Mme Mary Catherine Nkosi, République du Malawi*
4. *Ambassadeur Patrice Eugene Cure, République de Maurice*
5. *Ambassadeur Marie-Pierre Lloyd, République des Seychelles*
6. *M. Mohammed Ahmed Abdelghaffar, République du Soudan*

Fait prêter serment aux trois membres du **Comité des sages du COMESA** qui ont été nommés au cours du Dix-huitième Sommet de la Conférence, à savoir :

1. *Ambassadeur Ashraf Gamal Rashed de la République d'Égypte,*
2. *Madame Hope Kishande Kivengere de la République d'Ouganda ; et*
3. *Ambassadeur Simbi Veke Mubako de la République du Zimbabwe ;*

Note avec satisfaction les progrès réalisés en RDC dans la mise en œuvre de l'Accord politique du 31 décembre 2016, comme en témoigne notamment l'amélioration du climat politique de la période pré-électorale, l'engagement du gouvernement à financer les élections prévues se tenir le 23 décembre 2018 et le respect du calendrier électoral annoncé par la Commission électorale nationale indépendante

le 5 novembre 2017;

Invite toutes les parties prenantes en RDC à œuvrer en vue du bon déroulement du processus électoral en cours, à faire preuve de la plus grande retenue et à chercher des méthodes non violentes pour résoudre les différends ;

Félicite le Gouvernement de la RDC pour les efforts de pacification dans la région du Kasai au lendemain des attaques terroristes menées par la milice du Kamwina Nsapu et **Accueille avec satisfaction** le retour progressif des personnes déplacées à l'intérieur et à l'extérieur du pays ;

Salue les efforts que le COMESA déploie concernant l'appui du processus de démocratisation mené dans les États membres grâce au lancement des missions d'évaluation préélectorales ainsi que des missions d'observation des élections approuvées par les États membres et **Note** l'appréciation des autorités zimbabwéennes à l'égard de la mission d'évaluation préélectorale menée dans le pays par le Comité des sages du COMESA avant les élections du 30 juillet 2018, ainsi que la confirmation du déploiement d'une mission d'observation ;

Note que les élections harmonisées se tiendront conformément à la Constitution du Zimbabwe et en conformité avec les principes et lignes directrices du COMESA, de la SADC et de l'Union africaine régissant les élections démocratiques ;

POUR CE QUI EST DE LA DÉMOCRATIE, GOUVERNANCE ET ÉLECTIONS

Félicite la République démocratique du Congo des progrès accomplis au processus électoral et **Invite** dès lors toutes les parties prenantes à s'impliquer

en faveur d'un aboutissement heureux de ce processus ;

Réitère l'importance de la démocratie et de la bonne gouvernance pour préserver la paix, la sécurité et la stabilité et **Exhorte** les États membres du COMESA à continuer à renforcer les processus, les structures et institutions démocratiques en vue de consolider la démocratie et la bonne gouvernance au sein de la région ;

Félicite Son Excellence le Président Paul Kagame pour avoir été réélu Président de la République du Rwanda ;

Félicite Son Excellence Uhuru Kenyatta et Son Excellence William Ruto pour avoir été respectivement réélus Président et Vice-président de la République du Kenya pour le deuxième mandat ;

Note la maturité dont ont fait preuve les institutions démocratiques au Kenya, notamment la Cour suprême et le système judiciaire en général, la Commission indépendante chargée des élections et de la délimitation des circonscriptions, et le respect de l'état de droit par les dirigeants politiques du pays ;

Félicite Son Excellence le Président Abdel Fattah el-Sissi pour avoir été réélu Président de la République arabe d'Égypte ;

Félicite Son Excellence le Président Emmerson Mnangagwa pour son accession à la présidence du parti ZANU-PF et pour avoir été élu Président de la République du Zimbabwe ;

Félicite Son Excellence le Premier ministre Abiy Ahmed pour son accession à la présidence du parti ERPDF et avoir été élu Premier ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie ;

Salue les acteurs politiques et les

peuples d'Éthiopie et du Zimbabwe pour leur maturité politique et la manière pacifique dont se sont effectués les changements de gouvernement ;

Fait ses adieux à S. E. Hailemariam Desalegn à la suite de sa démission en tant que Premier ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie et **Apprécie** la contribution qu'il a apportée au pays et à la région ;

Fait ses adieux à S. E. Robert Gabriel Mugabe à la suite de sa démission en tant que Président de la République du Zimbabwe et **Fait l'éloge** de la contribution qu'il a apportée au pays et à la région ;

Salue la déclaration mettant fin à la guerre entre l'Érythrée et l'Éthiopie et **Félicite** le Premier ministre Abiy Ahmed et le Président Isaias Afwerki pour leur leadership qui a permis la normalisation des relations entre les deux pays ; **Exhorte** les États membres du COMESA à appuyer le processus visant à assurer la mise en œuvre intégrale des accords entre les deux pays et **Encourage** les autres pays qui sont en conflit à tirer des leçons de l'exemple de ces deux pays en ce qui concerne la résolution pacifique des conflits ;

S'AGISSANT DES PARTENAIRES DE COOPÉRATION

Exprime sa profonde reconnaissance aux partenaires de coopération du COMESA pour leur solidarité et leur appui constant au COMESA et les **Prie** de continuer à soutenir le COMESA ;

Note avec satisfaction la contribution financière de l'Union européenne aux programmes relatifs à la facilitation du petit commerce, au développement du secteur privé et au renforcement institutionnel du COMESA au titre du 11^e Fonds européen de

développement (FED) ;

EN CE QUI CONCERNE LES INSTITUTIONS ET AGENCES SPÉCIALISÉES DU COMESA

Note avec satisfaction la contribution apportée par les Institutions et les Agences spécialisées du COMESA dans l'appui au programme d'intégration de l'organisation ;

Note de même avec satisfaction l'excellente performance de la Banque de commerce et de développement –TDB– au cours de ces dernières années, laquelle a transformé et vu ses actifs dépasser la barre des cinq milliards USD, et atteindre la cote investissement tant convoitée, un statut similaire à celui des économies les mieux cotées dans la région telles que Maurice et l'Afrique du sud ;

Salue et Approuve les différentes réformes, innovations et mesures de modernisation entreprises par la direction de la Banque et ses structures de gouvernance qui ont permis des améliorations successives de son profil de risque, renforcé la confiance et attiré de nombreux nouveaux investisseurs et bailleurs de fonds ;

Lance un appel aux États membres, plus particulièrement leurs institutions souveraines et connexes à honorer leurs obligations envers la TDB et à veiller à ce que la Charte de la Banque soit respectée afin que des niveaux de financement plus importants soient mobilisés pour l'infrastructure, l'industrie et le développement du secteur privé ;

Salue les progrès accomplis par l'Institut africain du cuir (ALLPI) dans la mise en œuvre des activités de promotion de transformation du secteur du cuir, passant de la production et de l'exportation de

peaux brutes à la production et l'exportation de produits à valeur ajoutée ;

Félicite l'ALLPI d'avoir continué de promouvoir le développement de l'industrie du cuir en tant qu'institution continentale dont l'objectif est d'améliorer la création de richesses, d'emploi et de l'autonomisation économique des jeunes par l'industrialisation ;

AU SUJET DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

Souligne la nécessité d'élaborer un règlement type régional relatif à la protection des données pour appuyer les États membres concernant la transposition dudit règlement dans leur législation nationale et sa mise en œuvre ;

Approuve la demande de statut d'observateur formulée par le COMESA auprès de la Conférence des Parties de la CCLAT de l'Organisation mondiale de la santé ;

Exhorte les États membres à mettre en place un cadre directeur pour les systèmes de paiement régionaux et les services de paiement numérique pour les PME et les commerçants transfrontières, y compris les femmes, les handicapés et les jeunes, ce qui permettra de réduire le coût de faire des affaires ;

Exhorte les États membres à mettre au point des programmes de sensibilisation à la technologie « Chaîne de blocs » pour soutenir les processus opérationnels et les services gouvernementaux ;

Exhorte les États membres à tenir en compte les cadres réglementaires internationaux équilibrés pour les ventes hors taxes et s'assurer qu'il n'y a pas de restrictions injustifiées sur ses ventes au titre du protocole de l'OMS visant à éliminer le commerce illicite de produits du

tabac et des boissons alcoolisées ;

Fait prêter serment aux Commissaires suivants de la Commission de la concurrence du COMESA pour un mandat de trois ans :

1. *M. Ali Hamadou Ali Kako (République de Djibouti)*
2. *Mme Thembelihle Precious Dube née Dlamini (Royaume d'Eswatini)*
3. *M. Michael Teklu Beyene (République fédérale démocratique d'Éthiopie)*
4. *Hon. Danson Buya Mungatana (République du Kenya)*
5. *Mme Charlotte Wezi Malonda (République du Malawi)*
6. *M. Francis Lebon (République des Seychelles)*
7. *M. Islam Tagelsir Ahmed Alhasan (République du Soudan)*
8. *M. Brian Muletambo Lingela (République de Zambie)*
9. *Mme Ellen Ruparanganda (République du Zimbabwe)*

RECONNAISSANCE ENVERS M. SINDISO NGWENYA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SORTANT DU COMESA

La Conférence félicite vivement M. Sindiso Ngwenya pour les services exceptionnels qu'il a rendus au COMESA dans le cadre de ses diverses fonctions depuis 1984 et dans son rôle de Secrétaire général pendant deux mandats ;

Son Excellence M. Edgar Chagwa

Lungu, Président de la République de Zambie, honore M. Ngwenya d'une plaque en cuivre et d'un kit de golf pour les valeureux services qu'il a rendus au COMESA ;

Le Président offre également des cadeaux à Mme Sibongile Ngwenya ;

DÉCLARATION DE LA NOUVELLE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

La Conférence accueille et apprécie vivement la déclaration de la nouvelle Secrétaire générale, Mme Chileshe Kapwepwe, dans laquelle celle-ci souligne son engagement à faire avancer le programme d'intégration régionale du COMESA, notamment en accordant la priorité à la transformation structurelle en vue de favoriser le développement économique global des États membres, construisant sur les progrès réalisés depuis les vaillants efforts des pères fondateurs. Elle souligne son engagement à soutenir les programmes d'intégration continentale dans le cadre de l'Union africaine, et elle rend hommage au Secrétaire général sortant, M. Sindiso Ngwenya, pour ses services remarquables au COMESA ;

POUR CE QUI EST DES PRIX MÉDIAS COMESA 2017-18

Décerne les Prix Médias du COMESA 2017/18 aux lauréats suivants :

CLÔTURE DU SOMMET

La Conférence :

Confirme ses décisions antérieures que la République du Soudan accueillera le 21^e Sommet de la Conférence ;

Se réjouit de l'offre de la République d'Égypte d'accueillir le 22^e Sommet de la Conférence ;

Souligne la nécessité de tenir chaque année un Sommet de la Conférence.

La Conférence **adopte** son Communiqué final tel que lu par Son Excellence Mme Yvette Sylla, Présidente en exercice du Conseil des ministres.

Motion de remerciement

À la suite de l'adoption du Communiqué, Son Excellence Edouard Ngirente, Premier ministre de la République du Rwanda, adresse une motion de remerciement à Son Excellence Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de Zambie, pour avoir accueilli le vingtième Sommet de la Conférence du COMESA.

Il remercie également Son Excellence Hery Martial Rajaonarimampianina, Président de la République de Madagascar

et Président en exercice de la Conférence d'avoir présidé le Sommet avec plein succès. Il remercie le Secrétaire général sortant, M. Sindiso Ngwenya, pour ses services remarquables, souhaite une chaleureuse bienvenue à la nouvelle Secrétaire générale du COMESA, Mme Chileshe Kapwepwe, et se félicite de l'adhésion de la République tunisienne et de la République fédérale de Somalie et leur souhaite la bienvenue en tant que nouveaux États membres du COMESA.

Le Premier ministre exprime sa satisfaction quant aux résultats du Sommet et appelle à la mise en œuvre des différentes décisions prises au cours de ces assises afin de stimuler le commerce, développer les infrastructures, industrialiser, moderniser l'agriculture, assurer la sécurité alimentaire et renforcer les partenariats.

Enfin, le Premier ministre réaffirme l'engagement de la République du Rwanda à la mise en œuvre du programme d'intégration du COMESA et à l'intégration numérique, faisant valoir que le gouvernement rwandais a effectivement donné la priorité à la numérisation dans ses programmes nationaux.

| | Nom | Nom du Média | Pays |
|----|-----------------------|--|----------|
| 1. | Mlle Herrsha Lutchman | <i>Bizweek</i> | Maurice |
| 2. | M. Peterson Tumwebaze | <i>New Times</i> | Rwanda |
| 3. | Mlle Mona Sewilam | <i>ON Network</i> | Égypte |
| 4. | Mlle Esther Mseteka | <i>The Daily Mail</i> | Zambie |
| 5. | M. Prosper Ndlovu | <i>The Chronicle</i> | Zimbabwe |
| 6. | Mlle Sarah Natoolo | <i>Uganda Broadcasting Corporation</i> | Ouganda |

Allocution de clôture

Son Excellence Hery Martial Rajaonarimampianna, Président de la République de Madagascar et Président du Vingtième Sommet de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement du COMESA, prononce une allocution de clôture. Ce faisant, il exprime sa profonde gratitude à Son Excellence Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de Zambie et hôte du Sommet pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité réservés à tous les Chefs d'État et de gouvernement, aux plénipotentiaires et à toutes les délégations. Il félicite M. Sindiso Ngwenya, Secrétaire général sortant et tout le personnel du COMESA grâce à qui le Sommet a été une grande réussite, et il souligne encore une fois l'opportunité et l'extrême importance de l'intégration numérique, en particulier la composante Zone de libre-échange numérique.

Son Excellence Hery Martial Rajaonarimampianina fait remarquer que le vingtième Sommet de la Conférence du COMESA est une étape décisive de l'histoire de l'organisation.

Deux nouveaux États membres ont rejoint le Marché commun, à savoir, la République tunisienne et la République fédérale de Somalie. Mme Chileshe Kapwepwe, la nouvelle Secrétaire générale, a été nommée et a prêté serment en tant que première femme à prendre les rênes de l'organisation. Un certain nombre de conflits ont été résolus dans la région et la situation en matière de paix et de sécurité s'est améliorée ; il note en particulier la Déclaration commune de paix et d'amitié entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Son Excellence note avec satisfaction et gratitude que les diverses Institutions du COMESA, notamment la Banque de commerce et de développement, l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique et l'Institut africain du cuir, ont réalisé de belles performances et contribué considérablement à l'intégration économique et à la transformation socio-économique dans la région COMESA, et en Afrique en général.

Il note que le Sommet a énormément bénéficié du Rapport sur l'état de l'intégration présenté par M. Sindiso Ngwenya, qui retrace l'histoire et le développement du COMESA en tant qu'organisation.

Le Rapport indique que le COMESA a connu un succès retentissant en tant qu'organisation. Il appelle cependant à la mobilisation de ressources propres afin de réduire la dépendance à l'égard du financement externe.

Enfin, Son Excellence Hery Martial Rajaonarimampianina rend un vibrant hommage à M. Ngwenya, Secrétaire général sortant, en soulignant sa vaste mémoire institutionnelle et sa grande expertise.

Il souhaite ensuite un bon voyage retour à Leurs Excellences les Chefs d'État et de gouvernement, aux plénipotentiaires et à tous les délégués et, **sous des applaudissements nourris de l'auguste assemblée, déclare clos le vingtième Sommet de la Conférence du COMESA.**

FAIT à Lusaka, en République de Zambie, le 19^e jour du mois de juillet 2018, en langues française, anglaise et arabe, les trois textes faisant également foi.











Secrétariat du COMESA
COMESA Centre
Ben Bella Road
P.O. Box 30051 Lusaka
Zambie



+260 211 229 725



www.comesa.int



info@comesa.int



facebook.com/COMESA/



[@twitter.com/comesa_lusaka](https://twitter.com/comesa_lusaka)